

Sylvain Auroux

1992

Histoire des idées linguistiques

Liège : Mardaga

Introduction Le processus de grammatisation et ses enjeux

Sylvain AURoux

On peut définir chronologiquement l'objet de ce second volume de l'*Histoire des Idées Linguistiques*. Il s'agit en ce sens de décrire le développement des conceptions linguistiques européennes sur une période qui va de l'époque tardo-antique (V^e siècle de notre ère) jusqu'au début du XIX^e siècle. Mais l'ouvrage correspond surtout à une approche thématique. Au cours de ces treize siècles d'histoire, nous voyons se dérouler un processus unique en son genre : la *grammatisation massive*, à partir d'une seule tradition linguistique initiale (la tradition gréco-latine; voir volume I, chapitre III), des langues du monde. Cette grammatisation constitue après l'avènement de l'écriture au troisième millénaire avant notre ère la *deuxième révolution technico-linguistique*. Ses conséquences pratiques pour l'organisation des sociétés humaines sont considérables. Cette révolution, qui ne sera achevée qu'au XX^e siècle, va créer un réseau homogène de communication initialement centré sur l'Europe. Chaque nouvelle langue branchée sur le réseau des connaissances linguistiques, au même titre que chaque nouvelle contrée représentée par les cartographes européens, va accroître l'efficacité du réseau et son déséquilibre au profit d'une seule région du monde. C'est aux sciences du langage que l'on doit la première grande révolution scientifique du monde moderne. La mutation des sciences de la nature (Copernic, Galilée, Descartes) est certes pratiquement contemporaine, dans ses origines, du tournant décisif ayant affecté le processus que nous décrivons, mais ses conséquences pratiques (l'industrialisation) sont plus tardives. Ce sont les

sciences de la nature qui aboutiront les premières à une grande synthèse théorique (Newton) et modifieront en profondeur la conception traditionnelle (on peut la qualifier d'aristotélicienne) de la science. Le nouveau modèle de scientificité (celui de la physique mathématique) deviendra tellement dominant que l'on envisagera même d'y ramener les « sciences humaines »², pourtant largement antérieures dans leur constitution théorique et leurs réalisations technologiques. Mais, sans la seconde révolution technico-linguistique, les sciences modernes de la nature n'auraient été possibles ni dans leur origine, ni dans leurs conséquences sociales.

Sur la même période d'autres transformations ont eu lieu qui sont capitales pour l'histoire des sciences du langage. L'intérêt pratique de la grammaire s'étend de la philologie (au sens large d'accès au texte écrit), qui est son lieu d'origine, vers la maîtrise des langues, y compris des langues maternelles. La grammaire devient simultanément une technique pédagogique d'apprentissage des langues et un moyen de les décrire. Cette période voit également la naissance et le développement, à deux reprises, et sur des bases quelque peu différentes, de théories d'ensemble extrêmement puissantes concernant le langage humain (la grammaire spéculative médiévale et la grammaire générale de l'âge classique). A partir du XVII^e siècle commence pour la conception antique de l'étymologie une marginalisation épistémologique, qui en fait l'un des rares domaines du savoir linguistique antique à n'avoir pas été intégré aux sciences du langage modernes. Par ailleurs apparaît le dictionnaire monolingue sous la forme que nous lui connaissons encore. Enfin, se trouve largement avancée l'entreprise de localisation des langues parlées et de construction de modèles résumant leurs rapports structuraux et leurs filiations, qui sera l'une des préoccupations scientifiques essentielles du XIX^e siècle³. L'ensemble de ces transformations reste toutefois lié à la grammatisation des langues du monde, qui demeure le phénomène central.

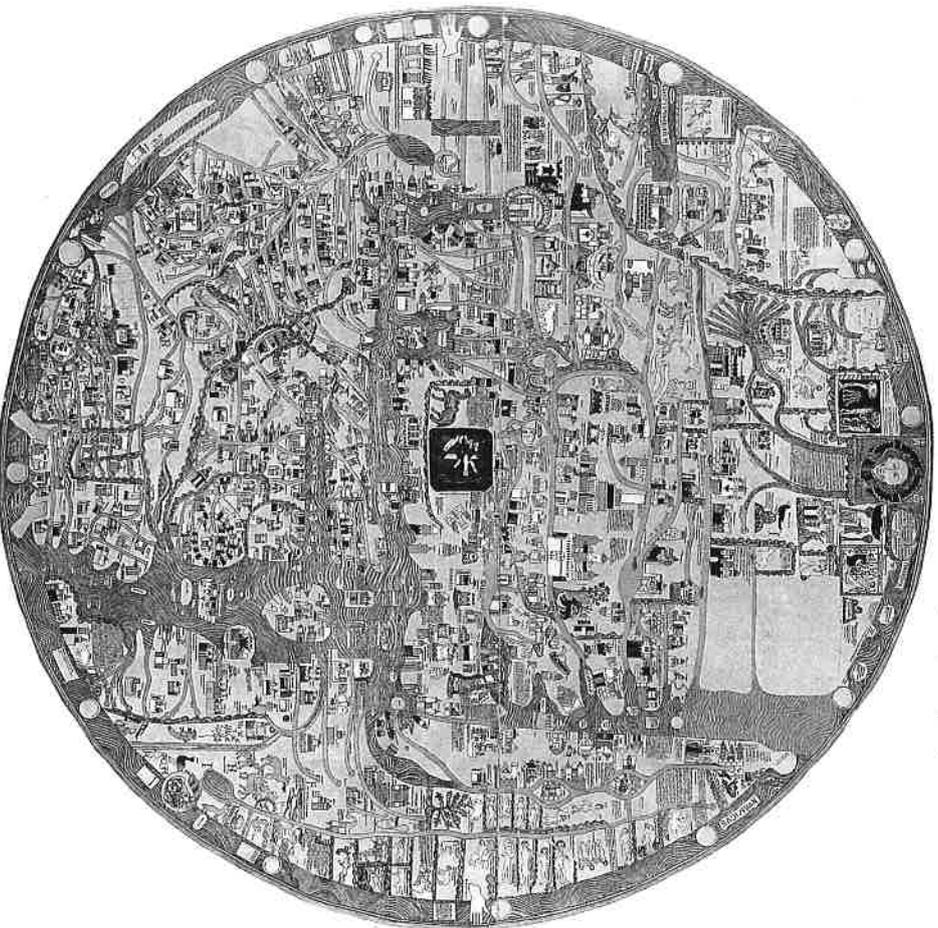
Comme nous l'avons déjà noté (vol. I p. 29), le fait que l'analyse linguistique, unifiée dans ses standards théoriques, ait pour objet la diversité empirique des langues explique largement les caractères des sciences du langage telles que nous les connaissons aujourd'hui. Nous avons toutes les raisons de considérer que la Renaissance constitue un tournant décisif pour ces disciplines et qu'elle forme l'axe de la seconde révolution technico-linguistique. En Occident, la grammatisation antérieure — de la période tardo-antique à la fin du Moyen-âge est demeurée sporadique, quoiqu'elle ne soit pas négligeable (voir Ahlqvist (ed) 1987). Elle concerne les marges occidentales de l'ancien empire romain d'Occident (l'irlandais et l'islandais entre le VII^e et le XII^e siècle, voir le chap. I, section 5; le gallois au XIII^e siècle), où le latin n'a jamais été la langue commune de la popu-

lation, et, au Sud, une langue à forte culture littéraire, le provençal⁴ (XIII^e siècle). Nous reviendrons sur le cas de la pratique insulaire du français après la conquête normande, qui situe la première grammatisation de cette langue vers la fin du XIII^e siècle (le texte le plus connu, le *Donat Barton*, plus tardif, date de 1409). Il n'y a, toutefois, rien de comparable, quantitativement et qualitativement, au processus amorcé à la fin du XV^e siècle à partir des langues qui vont dorénavant dominer l'histoire de l'Europe (italien, espagnol, français, portugais, allemand, anglais), mais aussi du hongrois (1539), du polonais (1568) et du slavon (1591), processus, qui, en se fortifiant, aura atteint, au début du XIX^e siècle, la majeure partie des langues scandinaves, slaves et des langues finno-ougriennes, lesquelles, comme également le basque, n'appartiennent pas à la famille indo-européenne (voir le tableau chronologique pp. 14-15; on trouvera la liste des grammaires, classées par familles linguistiques, pp. 53-56). On ne fera jamais trop remarquer que la grammatisation des langues européennes est quasiment contemporaine de celle d'autres continents⁵, en particulier des langues amérindiennes. La première grammaire du nahuatl, manuscrite, date de 1547 (Andrés de Olmos, *Arte de la lengua mexicana*). Ce n'est que le début d'une longue série qui bénéficie bientôt d'une imprimerie locale⁶: Padre Antonio del Rincon, *Arte mexicana* (Mexico, Pedro Belli, 1595), Padre Diego de Galdo Guzman, *Arte mexicana* (Mexico, Vinda de Bernardo Calderon, 1642), Fray Agustin de Velancurt, *Arte de la lengua Mexicana* (Mexico, Francisco Rodriguez Lupercio, 1673). Le tarasque (1558), le quechua (1560; voir chap. IV, section 3) suivront, puis le tupi (1595) et le guarani (1639)⁷. A la fin du XVI^e siècle, on peut estimer que le patrimoine espagnol en Amérique latine porte sur trente-trois langues différentes; à la fin du XVII^e, sur quatre-vingt-six langues; à la fin du XVIII^e, sur cent-cinquante-huit langues (Auroux et Queixalos (eds), 1984, p. 3). Ce simple énoncé quantitatif, qui n'est qu'un exemple, joint au tableau des pp. 14-15, fera comprendre exactement ce que nous entendons par « processus massif de grammatisation » à partir de la Renaissance.

Il semble que ce processus soit relativement indépendant des tentatives antérieures. Parfois, celles-ci se fondent sans solution de continuité dans le travail de la Renaissance. La tradition insulaire d'étude du français est venue s'intriquer dans la grammatisation autochtone de cette langue (ainsi Palsgrave 1530 et Du Wéz 1532), mais n'a contribué ni à en avancer la date, ni à rendre plus précocce la grammatisation de l'anglais. On suit l'évolution de la terminologie de l'*Auracept na nEces* irlandais, jusqu'aux traités bardiques des XV^e et XVI^e siècles, et, vers la fin du XVI^e siècle, à la première grammaire latine de l'irlandais rédigée par le franciscain Bonaventure Hussey (Giolla Brighde OhEoghusa), les *Ruadimenta*

*Grammaticae Hibernicae*⁸. Les anglais s'intéresseront à cette langue au XVII^e siècle pour des raisons de prosélytisme religieux, non sans analogie avec les pratiques des missionnaires en Amérique (Salmon 1986), ou poussés par l'étude de leurs propres antiquités (les premiers éléments grammaticaux de l'irlandais publiés en anglais le sont dans l'*Archaeologia Britannica* de Lhuyd⁹, qui suit les travaux des franciscains). Il faudra attendre plus longtemps pour que les antiquaires français reprennent à leur profit la grammatisation précoce du provençal. Ce n'est qu'au début du XIX^e siècle que F.-M. Raynouard, utilisant les anciennes grammaires, redécouvrit l'opposition du cas régime et du cas sujet (-s final là où il figurait dans les formes latines de la seconde déclinaison), parfaitement décrite, pour le provençal, aussi bien par Raimon Vidal (Marshall 1972, 10), lequel y insiste peut-être parce que la flexion n'existe plus en catalan lorsqu'il écrit (Marshall 1972 : 112), que par Uc Faïdit¹⁰.

Que la grammatisation massive des langues du monde ait eu lieu à partir de l'Europe, et qu'elle ait pris une ampleur significative à une époque si tardive, est un problème épistémologique et historique de grande importance auquel n'a pas encore été consacré d'étude de fond. D'autres civilisations — l'Inde, la Chine, les gréco-latins — auraient eu les moyens pratiques et théoriques et probablement aussi les contacts multilingues nécessaires pour l'accomplir. C'est sans doute que les contacts multilingues ne suffisent pas à constituer une causalité déterminante. Le cas le plus étonnant est sans doute celui des Arabes. Il s'agit vraisemblablement de la civilisation dont les représentants ont parcouru la plus vaste étendue de cultures différentes, du Soudan au Sud, à la muraille de Chine au Nord, en passant des territoires romains du Magreb et de la péninsule ibérique jusqu'aux contacts commerciaux avec l'Inde. Ils possédaient une tradition d'analyse grammaticale puissante et autonome (voir vol. I), origine de la grammaire hébraïque (voir vol. I, chapitre IV, section 3), et source de descriptions pour le malais, le perse, le turc et le copte. Ils ont conjoint l'héritage scientifique gréco-latin, de grandes réussites socio-politiques (le royaume de Grenade) et intellectuelles, ainsi qu'une expansion religieuse comparable à celle du christianisme (l'islamisation de l'Afrique noire, le Mali en particulier, est postérieure à 1492). Ils ont précédé l'Occident chrétien dans l'épanouissement de la science médiévale (sur des bases souvent plus pragmatiques, on leur doit notamment quantité de techniques calculatoires), voire dans son exportation¹¹. Pourtant, ils s'intéressèrent moins à la description d'autres cultures et d'autres langues et ne constituèrent pas un réseau technico-linguistique semblable à celui qu'a fait naître la Renaissance occidentale. Il faut donc chercher dans les traits spécifiques à la contingence historique



ИСТОРИКО-ГЕОГРАФИЧЕСКАЯ КАРТА
 ИСТОРИЧЕСКОГО ЦЕНТРА
 СРЕДНЕВЕКОВОГО ЦАРЬСТВА
 ВЪЗНИКШЕГО НА ТЕРРИТОРИИ
 СЕВЕРНОГО КАЗАХСТАНА
 ВЪЗНИКШЕГО НА ТЕРРИТОРИИ
 СЕВЕРНОГО КАЗАХСТАНА
 ВЪЗНИКШЕГО НА ТЕРРИТОРИИ
 СЕВЕРНОГО КАЗАХСТАНА

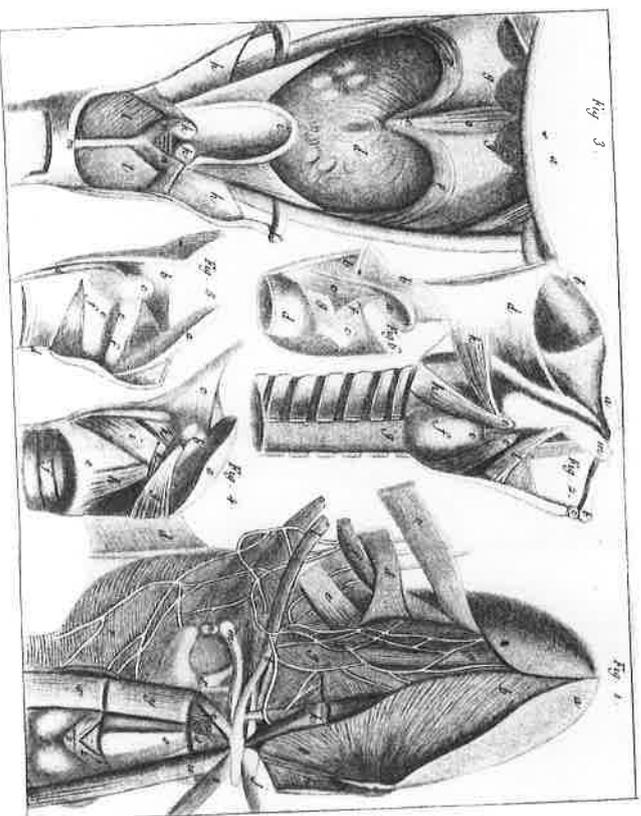


Planche anatomique extraite de l'*Histoire Naturelle de la Parole* (1776) d'Antoine Court de Gébelin.

Les figures de cette planche ont été dessinées d'après nature et gravées par M. Gauthier Dagozy, père. Les explications sont de M. Dessault chirurgien à Paris.

Figure 1. — *Partie antérieure du larynx et du haut de la trachée artère vus par en bas et du côté droit.*

Figure 2. — *L'os hyoïde, le larynx et le haut de la trachée artère, vus par derrière et du côté gauche.*

Figure 3. — *Partie postérieure de la tête, du larynx et du haut de la trachée artère.*

Figure 4. — *Partie postérieure droite du larynx et du haut de la trachée artère.*

Figure 5. — *Intérieur du côté gauche du larynx, coupe verticalement de devant en arrière.*

Figure 6. — *Côté gauche du larynx dont la portion gauche du cartilage thyroïde a été coupée.*

ayant affecté l'Europe, sur la période qui nous intéresse, les raisons du développement sans précédent de la grammatisation.

Certains de ces traits concernent les débuts de cette période. Il s'agit de la situation historique particulière du monde latin. D'un côté, les invasions et l'éclatement de l'Empire Romain d'Occident provoquent, à terme, la disparition du rôle vernaculaire du latin et l'apparition des langues néo-latines (VII-IX^e siècles; X^e, au plus tôt, pour l'italien). De l'autre, on assiste à la conservation du latin comme langue de l'administration, et plus longtemps encore, de la culture intellectuelle et religieuse, même là où se développent des descendants non-latins de l'indo-européen (langues celtiques, germaniques, etc.). À partir du IX^e siècle, on assiste même, tant dans les îles britanniques (Aelfric) que sur le continent (Alcuin), à une restauration volontaire de la culture latine. Autrement dit, sur le même territoire, on observe, à la fois, un phénomène de dispersion et de fragmentation et la persistance d'un puissant facteur d'unification. C'est dans cette situation qu'il faut chercher les raisons du changement d'orientation pratique de la grammaire. Les enfants grecs ou latins qui fréquentaient l'école du grammairien savaient déjà leur langue, l'étude de la grammaire n'était qu'une étape dans l'accession à la culture écrite. Pour un européen du IX^e siècle, le latin est d'abord une langue seconde qu'il lui faut apprendre. La grammaire latine existe : elle va devenir, prioritairement, une technique d'apprentissage de la langue. Evidemment, ce changement de finalité suppose transformations et appauvrissements : sans parler de Priscien, il suffit d'ouvrir Donat pour comprendre qu'on n'y peut certainement pas acquérir les rudiments du latin sans une certaine préparation, qui a dû d'abord se faire oralement dans le vernaculaire, avant que ne se constituent d'autres instruments pédagogiques. Il a d'abord fallu que la grammaire d'une langue déjà grammatisée soit massivement employée à des fins de pédagogie linguistique, parce que cette langue est progressivement devenue une langue seconde, pour que la grammaire devienne, ce qui prendra un temps considérable, une technique générale d'apprentissage, applicable à toute langue, y compris à la langue maternelle.

La mutation pédagogique de la grammaire a également eu lieu, et de façon plus précoce, dans l'univers byzantin (voir chap. I, section 1), d'où l'Occident recevra quantité de techniques élémentaires concernant le grec et le latin. C'est de ce centre — où le grec est la langue véhiculaire, y compris pour l'Église d'Orient — que partira la grammatisation initiale des langues slaves (voir chap. IV, section 1). Mais le phénomène, qui peut être attribué au même type de causalité (passage de la langue grammaticalisée au statut de langue seconde) n'aura pas les mêmes conséquences, pour des raisons historiques évidentes (absence de fragmentation natio-

nale et d'expansion géographique, puis finalement disparition). A la Renaissance, les acquis byzantins — particulièrement en ce qui concerne le grec — viendront se joindre à la culture linguistique de l'Occident.

Le fond latin¹² constitue un facteur d'unification théorique qui n'a pas d'équivalent dans l'histoire des sciences du langage. Il explique à lui seul l'homogénéité conceptuelle de ces disciplines, ce que l'on peut considérer comme leur identité de métalangage (*modulo* le changement de nomenclature que provoque la traduction, et, ultérieurement, les adaptations théoriques sur lesquelles nous reviendrons). Considérons, en effet, les schémas [1] à [5], où M désigne le métalangage et G, la grammaire :

- [1] $ML_1 \rightarrow GL_1$
- [2] $ML_2 \rightarrow GL_1$
- [3] $ML_1 \rightarrow GL_2$
- [4] $ML_2 \rightarrow GL_2$
- [5] $ML_x \rightarrow GL_1, \dots, k$

Originellement (cf. [1]), nous sommes dans le cas d'une grammaire du latin, rédigée en latin. Si nous traduisons ou glossons cette grammaire dans un vernaculaire quelconque, la constitution du métalangage dans le vernaculaire (cf. [2]) sera la même que dans le premier cas. Parallelement, vernaculaire (cf. [2]) sera la même que dans le premier cas. Parallelement, si nous rédigeons en latin, une grammaire du vernaculaire (cf. [3]). Nous resterons encore dans le même cas, lorsqu'en utilisant le métalangage apparu en [2], nous rédigeons une grammaire du vernaculaire dans le vernaculaire (cf. [4]). Enfin, la situation restera inchangée si le métalangage d'un vernaculaire quelconque sert à rédiger les grammaires d'un nombre indéterminé de vernaculaires (cf. [5]). Comme ce métalangage, quel qu'il soit (en fait, il sera celui des langues qui vont s'imposer dans l'Europe des nations, de la Renaissance à l'époque moderne), aura à peu près la même structure que n'importe quel autre apparu dans les mêmes conditions, il y aura une certaine équivalence entre les grammaires des différentes langues rédigées dans n'importe lequel des vernaculaires en usage. Parler de la constitution en réseau de la connaissance linguistique dans le processus massif de grammatisation est plus qu'une simple image. C'est cette structure qui rend efficace la cumulation des connaissances, ou, si l'on veut, l'accessibilité généralisée de tous les points du réseau, au moindre coût, pour ceux qui se situent sur les quelques points (allemand, anglais, espagnol, français, italien, portugais) qui ont entre eux une relation fortement connexe, ou, plus simplement, pour ceux qui connaissent le latin. De langue à langue, le processus de grammatisation est en effet transif, et, dans ses débuts, fortement réversible. C'est ainsi que les grammaires peuvent être de simples traductions les unes des autres¹³, ou que la grammatisation d'une langue L_1 peut avoir pour point

de départ le motif de rendre accessible à ses locuteurs une langue L_2 . Ce processus, qui peut étonner au vu de la contradiction entre le but poursuivi et le résultat obtenu, est un effet typique de la constitution en réseau, il ne s'est pas limité au latin¹⁴, quoique la traduction de grammaires latines soit assez généralement l'une des principales sources de la grammatisation des vernaculaires. La grammatisation (à base latine) d'un vernaculaire européen peut également servir de départ à celle d'une autre langue et lui transmettre sa « latinité ». Pour les hispanophones, les ouvrages de Nebrija¹⁵ joueront ce rôle, pour les Portugais ce sera la grammaire de Barros (1540). Le titre de la grammaire du tagalog (langue indigène des Philippines) publiée, en 1742, par le missionnaire Oyanguren, indique assez bien le fonctionnement du processus : *Tagalismo elucidado y reducido (en lo posible) a la latinidad de Nebrija, con su Sintaxis, Tropos, Prosodia, Pasiones, &c y con la alusión, que en su uso y composición tiene con el Chínico Mandarin, con las Lenguas Hebræa y Griega*. Bien entendu, dans le détail, la construction du réseau suppose des adaptations locales et un certain biaisement des descriptions. Le cadre théorique qui se constitue ainsi correspond *grosso modo* à une description commune qui convient à peu près pour la langue initiale et les autres. En ce sens, on peut parler d'une *Grammaire Latine Evendue* (GLE).

L'arabe et l'hébreu sont des cas un peu particuliers, dans la mesure, où ils disposent déjà d'une grammatisation autochtone¹⁶ (et fort différente de la grammaire latine, elle ne reconnaît notamment que trois classes de mots; voir vol. I, chap. IV) quand les occidentaux s'y intéressent. Généralement, ces derniers ont d'abord suivi la tradition indigène : c'est le cas de Pedro de Alcalá (1505), de G. Postel (*Grammatica Arabica*, 1539/1543), ou du gros volume de P. F. Martellottus (*Institutiones linguae Arabicae*, Rome, 1620). Ils furent aidés en cela par des traductions de textes grammaticaux¹⁷. Les grammaires sont nombreuses, plus d'une cinquantaine entre celle de T. Erpenius (*Grammatica Arabica*, Leyde, 1613), maintes fois rééditées et celle de Silvestre de Sacy (1810). Les occidentaux se heurtent à la différence de morphologie et identifient la racine (*asf*) des grammairiens arabes à la troisième personne du présent (Erpenius : « est que Radix tertia praeteriti Persona singularis masculina »), probablement parce que dans la tradition latine on ne peut reconnaître que des « mots » porteurs de sens ou des « lettres » qui ne signifient rien. Il faut attendre Bopp (1816) pour voir affirmer le caractère triconsonantique du radical arabe (Rousseau 1984). C'est évidemment la théologie et la Réforme qui font de l'hébreu une importante matière d'étude et de spéculation (voir chap. IV, section 2) : la tradition

juive interdira pratiquement l'application du système gréco-latin des huit parties du discours, mais la déclinaison latine sera utilisée comme pour à peu près toutes les langues grammatisées à la Renaissance.

Le rôle du latin (dont la grammaire sert de propédeutique à tout le cursus scolaire) explique que la terminologie grammaticale dans les vernaculaires se soit constituée par emprunt opaque (adaptation pure et simple du terme latin), plutôt que par emprunt paraphrastique (traduction de la signification étymologique du terme latin correspondant), quoiqu'on puisse aussi rencontrer sporadiquement cette pratique¹⁸. On a coutume, à la suite des grammairiens de l'âge classique et des linguistes du XIX^e siècle, de protester contre l'imposition du moule latin aux vernaculaires. Nous reviendrons sur ce qu'il convient de penser de l'acuité théorique des grammairiens précoces. Mais, en tout état de cause, sans la tradition grammaticale latine (essentiellement Donat¹⁹, qui fut le maître de Saint Jérôme, le traducteur de la Bible en latin²⁰ et Priscien, beaucoup plus complexe), sans ces adaptations de l'*Ars Minor* (*Donatz prensals*, *Donat francois*, *Duned gallois*, *Donat moyen-breton*, etc.²¹), il n'y aurait tout simplement pas eu ce que nous appelons aujourd'hui la linguistique au double sens de la forme abstraite d'une formation discursive à caractère scientifique et de son application à des objets empiriques —, c'est-à-dire qu'au cas où se fût constituée, ailleurs qu'en Europe, une discipline d'envergure et de contenu semblables elle eût eu vraisemblablement une structure et un développement tout différents²². On peut penser aussi que l'appartenance à une même famille linguistique (voire, dans le cas des langues néo-latines à des parents très proches) du modèle de la grammatisation et de la majorité des langues les plus grammatisées a eu un rôle favorable pour l'universalisation du cadre latin, quoiqu'elle ait très largement et très rapidement débordé cette famille.

La plupart des grandes langues européennes sont attestées sous forme écrite depuis le IX^e siècle (voir Wolff 1970). Dès cette époque les canons des conciles recommandent de prêcher pour le peuple dans la langue du lieu («*juxta quod intellegere vulguspossit*», Mayence, 813)²³. L'apparition d'une littérature en vernaculaire a suivi lentement : précoce dans les pays non-latins²⁴ (début du VIII^e siècle en Angleterre, milieu en Allemagne), plus tardive dans la *romania* (XI^e siècle en France, XII^e en Espagne, XIII^e en Italie). A la même époque la grammaire latine est déjà devenue un instrument pédagogique. Pourquoi faut-il attendre le XVI^e siècle pour voir se généraliser la grammatisation des vernaculaires ? Il est possible, quoique peu satisfaisant, d'invoquer des facteurs quantitatifs (la très lente croissance de la masse du public lettré, celle, non moins lente, des échanges commerciaux, etc.) ; il est impossible de recourir simple-

ment à l'ignorance. Le Moyen-Âge européen a eu conscience de la diversité dialectale et linguistique : on trouve chez Roger Bacon (cf. Wolff 1970, p. 152) un tableau des dialectes de la langue d'oïl, les premières hypothèses sur les relations génétiques des langues européennes sont formulées autour de 1200 (voir Bonfante 1954). Durant tout le Moyen-Âge va subsister un équilibre entre un latin de plus en plus abstrait, objet d'une grammaire théorique, voir *infra* —, langue conceptuellement sophistiquée du savoir lettré, du pouvoir et de la religion, et, des vernaculaires que l'on apprend dans la pratique de la vie. Il n'y a pas opposition, mais circulation entre les deux. La prégnance du latin n'est pas limitée en un point de la trame sociale, ce qui susciterait ailleurs le besoin d'autre chose, chaque communauté est soudée autour d'interprètes autorisés qui assurent la transition entre les textes latins et les vernaculaires (Stock 1983; Giard 1984b, pp. 39-40). Il est évident, par ailleurs, que c'est la place de l'Eglise dans la société qui assure l'ancrage du latin. Ce dernier sera en péril dès que prendront de l'importance des activités sociales, qui, tout en réclamant écriture et techniques intellectuelles, formeront une sphère étrangère à l'Eglise (le commerce) ou lorsque la Réforme en proclamant la nécessité pour tous de l'accès direct aux textes sacrés (cf. la théorie luthérienne du sacerdoce universel) minimisera le rôle des intermédiaires lettrés. Au Moyen-Âge, le manque relatif de grammatisation des vernaculaires ne tient pas au manque de moyen, mais au manque d'intérêt.

Dans un contexte où existe déjà une tradition linguistique, le besoin d'*apprentissage d'une langue étrangère*, autrement dit le passage d'une langue L₁ à une langue L₂, est potentiellement la première cause de grammatisation (pour l'une quelconque des deux). Ce besoin est susceptible de répondre lui-même à plusieurs *intérêts pratiques* :

- i) accès à une langue d'administration;
- ii) accès à un corpus de textes sacrés;
- iii) accès à une langue de culture;
- iv) relations commerciales et politiques;
- v) voyages (expéditions militaires, explorations);
- vi) importation/exportation d'une doctrine religieuse;
- vii) colonisation.

La seconde cause de grammatisation concerne essentiellement *la politique d'une langue donnée* (elle est donc susceptible d'affecter la langue maternelle) et peut se réduire à deux intérêts :

- viii) organiser et régler une langue littéraire;
- ix) développer une politique d'expansion linguistique à usage interne ou externe.

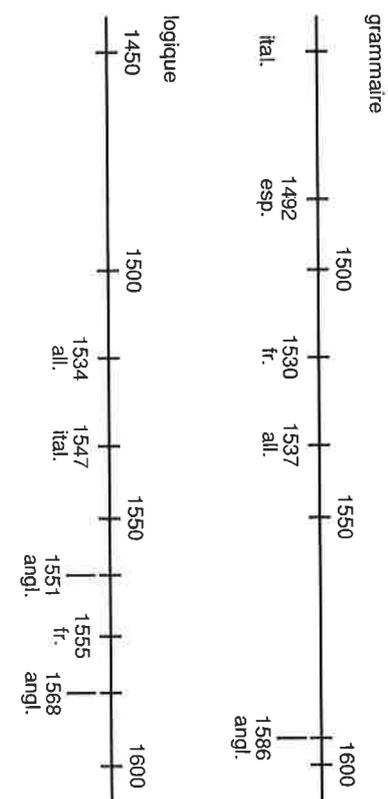
Les raisons d'apprendre les langues étrangères sont probablement qualitativement les mêmes au Moyen-Âge (voir Bischoff 1961) et à la Renais-

sance. Il est frappant que (iv), (v) — on pense aux croisades — et (vii) soient restés si longtemps de bien faibles supports pour la grammatisation. On sait que l'établissement des grands réseaux bancaiers et commerciaux (notamment à partir de Gênes et de Venise) a commencé dès le xii^e siècle et qu'elle a suscité, au xv^e²⁵, une importante activité mathématique orientée vers les besoins pratiques de la profession²⁶, on en attendrait la contrepartie dans le domaine linguistique, d'autant que dans la seconde moitié du xv^e siècle les traités de calcul sont rédigés dans les vernaculaires (italien, allemand, provençal, français, catalan). Jusqu'à présent, nous n'en avons pas connaissance (sinon, sporadiquement, dans le domaine lexicographique au xv^e siècle, voir Buridant (ed) 1986), peut-être parce que l'apprentissage des langues étrangères *vivantes*²⁷ est longtemps resté dominé par la pratique de l'immersion. (i) et (vii) peuvent agir simultanément. Le développement considérable de l'étude de l'ancien français en Grande Bretagne (voir Lambley 1920, Heinmann 1966, Merrilees 1987b, Städtler 1988, Kibbee 1991) est lié à la conquête normande, puis à l'accès au trône des Plantagenêts. Son but est avant tout pratique (écrire des lettres, des documents légaux, dialoguer), pour les gestionnaires, les hommes d'affaire²⁸ ou tous ceux qui veulent se pousser dans les cours. L'orientation de ce type de processus vers la langue du conquérant n'est toutefois pas une nécessité intrinsèque : à l'inverse, la première grammaire publiée du finnois (E. Petraeus, *Linguae Finnicæ brevis Institutio*, 1649), précèdera celle du suédois (Nils Tiällman, *Grammatica Suecana*, 1696), les fonctionnaires suédophones du royaume estimant avoir besoin de la langue de leurs administrés dans l'exercice de leurs fonctions. Evidemment, (i), (ii), (iii) plaident massivement pour le latin; (ii) et (iii) pour le grec (dont la connaissance reste faible dans l'Occident médiéval, quoique non négligeable, cf. Herren (ed) 1988). (iii) n'est certainement pas une motivation suffisante : après la prise de Tolède, l'évêque Raimond fait de la ville un centre de traduction pour de nombreux textes scientifiques arabes, mais celle-ci s'opère le plus souvent en deux temps, un juif ou un mozarabe passe de l'arabe à une langue vulgaire, et une autre personne passe de celle-ci au latin. L'accès aux textes sacrés (ii) motive pour l'hébreu²⁹, le chaldéen (l'araméen) et l'ancien syriaque³⁰, voire le copte et, dans une certaine mesure, l'arabe³¹.

Les premières grammaires des vernaculaires européens (islandais, irlandais, gallois, provençal) correspondent évidemment à (viii), en ce qu'elles ont pour but la poétique. Le cas du provençal toutefois est très particulier : jusqu'aux *Leys d'Amors*, livre III (1350), la grammatisation semble le fait d'étrangers (Catalans, Italiens, Sardes) et, donc, relever également de (iii). Ce qui semble le plus manquer à l'Occident médiéval, c'est (ix). On voit déjà cette orientation chez Dante, ou, en France, dans

le mouvement de traduction qui, sous Charles V, accompagne la tentative de faire de la Cour Royale un lieu de savoir (cf. Lusignan 1987). Mais cet intérêt ne se développera véritablement qu'avec la constitution des nations européennes au xv^e siècle. La parution en 1492 de la première grammaire castillane, celle de Nebrija, est simultanée à des événements décisifs pour l'histoire de la nation espagnole : le mariage des Rois Catholiques, la chute de Grenade, et le voyage de Colomb, c'est-à-dire l'unification, la fin de la *reconquista*³² et le début de la construction de l'empire colonial³³. Nebrija donnait lui-même trois buts à sa grammaire : fixer la langue (sinon on trouvera, au bout de cinquante ans, autant de différences qu'entre deux langues) afin que dure le récit des exploits de la monarchie, faciliter l'apprentissage du latin aux enfants, permettre aux étrangers d'apprendre le castillan (il s'agit également de convertir et de donner des lois aux peuples conquis). Nous sommes loin des buts que donnait John Barton (1409) à la grammaire du français³⁴. Le grammairien castillan ne croyait sans doute pas si bien dire, lorsque dans sa dédicace à Isabelle (« Reina y Señora natural de España y las Islas de nuestra mar »), il affirmait que « siempre la lengua fue compañera del imperio ». La constitution des nations européennes correspond à une profonde transformation des rapports sociaux (naissance du capital marchand, urbanisation, mobilité sociale, extension des relations commerciales, etc.), y compris dans leurs aspects religieux (Réforme (1517) et Contre-Réforme). L'expansion des nations entraîne inévitablement une situation de luttes entre elles, ce qui se traduit inmanquablement par une concurrence, renforcée parce qu'institutionnalisée, entre les langues³⁵. Le vieil adage *une langue, une nation*, en prenant valeur, non plus pour le passé³⁶, mais pour le futur, acquiert un nouveau sens : les nations devenues, quand elles l'ont pu, des Etats, ceux-ci vont faire de l'apprentissage et de l'usage d'une langue officielle une obligation pour leurs citoyens.

Le mouvement de grammatisation des vernaculaires à la Renaissance ne ressemble pas, dans ses motivations, à celui de l'irlandais ou du provençal. Il ne s'agit plus seulement de fournir un instrument à la poésie, mais de déplacer le milieu linguistique de l'ensemble des activités intellectuelles. Certes la littérature est concernée en premier chef (son apparition plus ou moins précoce semble avoir des conséquences pour celle de la grammatisation, et c'est elle qui guide les discussions théoriques), mais pour comprendre l'ampleur du déplacement, il suffit de remarquer que la parution de traités de logique rédigés dans le vernaculaire accompagne globalement la grammatisation, comme le montre le tableau suivant (je l'emprunte à Giard 1984b, p. 48.) :



On aurait un résultat analogue en recensant les traités de rhétorique, qui parfois, aussi, précèdent la rédaction d'une grammaire, comme le *Gran et vray art de pleine Rhétorique* de Fabri, qui paraît en 1521. C'est tout le *corpus* scolaire du *trivium* qui est transféré au vernaculaire. Le latin restera pour plusieurs siècles encore une langue privilégiée de la communication scientifique, mais les activités intellectuelles des nouvelles élites, et les activités spirituelles d'une large partie de la population (cf. Luther et la Réforme) vont désormais s'appuyer sur une culture et une pratique codifiée (d'où l'importance de l'enseignement de la rhétorique, voir le chap. VII) du vernaculaire. Cette culture correspond à une véritable politique linguistique, réalisée par l'absolutisme centralisateur en France et en Espagne, rencontrant des difficultés à résoudre *la questione della lingua* en Italie, évoluant avec les discussions des grammairiens allemands sur la nature du *hochdeutsch*.

On comprend mal cette entrée en scène des vernaculaires (voir chap. III, section 2), si on ne la met pas en perspective avec trois éléments fondamentaux : la rénovation de la grammaire latine, l'imprimerie et les grandes découvertes.

La grammatisation des vernaculaires accompagne une refonte de la grammaire latine³⁷. Le latin médiéval était une langue technique, largement artificielle, en même temps qu'une langue de communication intellectuelle, influencée, dans ses structures mêmes, par les vernaculaires. L'humanisme, qui prend naissance en Italie au XIV^e siècle, se donnera très vite pour but de restaurer le « beau » latin de l'âge classique. Le retour aux textes anciens (la renaissance de la philologie ; voir chap. III, section 1), ce n'est pas seulement la restitution d'un corps immense de

savoir, c'est aussi un nouveau statut pour les langues classiques. L'humanisme est souvent une lutte contre le latin médiéval et sa « barbarie » (cf. Rico 1978). Il s'agit désormais de donner accès aux textes littéraires et d'en respecter les usages. On peut suivre le renouveau de l'enseignement du latin à travers l'Europe, depuis les *Elegantiae* (1449) de Valla. De nombreux manuels, plus ou moins originaux voient le jour, comme les *Rudimenta grammatices* de Niccolò Perotti (Venise, ca. 1465), les *Introductiones latinae* de Nebrija (Salamanque, 1481), les *Commentarii Grammatici* de Despautère (Paris, 1537) ou le *De Ennadata structura latini sermonis* de Linacre (Londres, 1524). Le *De causis linguae latinae* de Scaliger (Lyon, 1540), et la *Minerva* de Sanctius (Sanchez de las Brozas), parue à Salamanque en 1587, qui lui réplique, constituent l'aboutissement théorique de ce mouvement.

La grammatisation des vernaculaires européens est postérieure à la première utilisation occidentale (1447) et à l'extension de l'imprimerie. Elle en accompagne le développement et celui-ci est une cause non négligeable dans son succès ; c'est pourquoi on doit considérer que les deux font partie de la même révolution technico-linguistique. L'imprimerie permet, en effet, la multiplication du même texte, et en abaissant considérablement le coût de chaque exemplaire, en accroît la diffusion. Avec l'imprimé, le phénomène d'écriture de la langue change de dimension. Un livre, aussi, n'est pas le même type d'objet culturel qu'un rouleau de papyrus antique ou un manuscrit médiéval. Il est symptomatique de voir, avec l'avènement de l'imprimerie, disparaître le scoliaiste, comme type du savant antique et médiéval. L'écriture manuscrite tend à polariser l'attention sur l'opération de recopiage. Le mode privilégié d'historicisation du savoir, c'est la permanence du texte à quoi s'ajoutent, par couches successives, gloses et commentaires³⁸, l'innovation est noyée dans un processus indéfini d'accrétion. Le savant contemporain est « un nain perché sur l'épaule des géants ». Plus que ne l'avait jamais fait aucun atelier de copiste, l'atelier de l'imprimeur fini par disjoindre la production intellectuelle du texte et sa reproduction matérielle, qui sont, au départ, fortement liées (cf., par exemple, le cas de Alde Manuce). D'un côté, on recompose indéfiniment le même texte ; de l'autre, il faut fournir aux imprimeurs, qui les achètent, des produits frais. L'innovation théorique devient une valeur, un nouvel équilibre se créé lentement entre les acquis, dont l'institution et la permanence se fragilisent, et les idées neuves qui sont peu à peu surévaluées : le progrès devient une contrainte de la production intellectuelle. Comme opération matérielle, l'imprimerie, enfin, a des conséquences sur la grammatisation des vernaculaires (voir le rôle des Estienne pour le français). La pratique manuscrite médiévale

laisse théoriquement place, pour chaque exemplaire, à la variabilité, notamment orthographique. Avec l'imprimerie, non seulement la multiplication du même est incontournable, mais la normalisation des vernaculaires devient une affaire de standard professionnel. L'orthographe, la ponctuation et la régularisation de la morphologie concernent les imprimeurs typographes (avec ou sans le concours des auteurs et des grammairiens, voire contre eux³⁹) d'abord au sein de chaque atelier, puis pour tous ceux qui travaillent sur la même langue : la diffusion du livre imprimé impose, alors, la constitution d'un espace illimité dans lequel chaque idiomme est isotope.

La grammatisation des vernaculaires européens est contemporaine de l'exploration de la planète (Afrique, Amérique, Asie) et de la colonisation progressive par l'Occident de territoires immenses. Cela explique⁴⁰ la grammatisation simultanée des langues du monde (voir chap. III, section 3 et tout le chap. IV), dont le résultat est particulièrement impressionnant pour l'Amérique du Sud et du Centre⁴¹. Mais on ne saurait se limiter à cet aspect de la question. On a coutume de caractériser l'aboutissement scientifique de la Renaissance et le passage à l'âge classique par un changement de vision du monde physique : selon l'expression de A. Koyré, on serait passé du monde clos (le cosmos antique et médiéval) à un univers infini⁴², on cessait, en même temps, de voir le soleil tourner autour de la terre. Cette conception est assurément correcte, mais les philosophes et les historiens des sciences ont tort, reprenant en cela le positivisme naïf du XIX^e siècle, d'envisager seulement les sciences physiques et l'astronomie. Avant l'univers, il y a le globe terrestre : un marin de Cadix, Saint-Malo, Lisbonne, Gênes ou Venise ne voyait sans doute pas l'horizon de la même façon au milieu du XV^e siècle et au début du XVII^e. Il suffit de comparer une carte du monde médiévale (voir HT I, la reproduction de la carte d'Abstorf, XIII^e siècle) et une carte de la Renaissance (voir HT II, la reproduction d'une carte réalisée par Juan de Vaca, le pilote de Colomb, autour de 1500) pour comprendre l'étendue du changement. Le monde terrestre c'est-à-dire le monde humain ne cesse de s'agrandir. Il est d'abord enfermé par la mer qui l'entoure (et par les limites du corps du Christ), on hésite ensuite sur la façon d'en orienter la représentation (Colomb croyait « monter » vers l'Orient), puis il acquerra l'exactitude et l'objectivité géométrique (cf. la projection de Mercator⁴³). Dans le même temps, les récits de voyage, les rapports des missionnaires, dont certains sont mis à la portée du grand public par les célèbres *Relations des jésuites* que l'ordre a publiées annuellement de 1632 à 1673, chez Cramoisy à Paris⁴⁴ témoignent à la fois de l'étrangement considérable que représente pour les Occidentaux la confrontation

à l'altérité (voir le chapitre des *Essais* de Montaigne consacré aux « caninhales ») et de la masse considérables de connaissances nouvelles que produit l'exploration de la planète. Une technique ethnographique est rapidement mise en place, comme le montre le célèbre traité sur l'*Histoire naturelle et morale des Indes Occidentales* du Père Joseph de Acosta (l'original espagnol, publié en 1589, est traduit dans les principales langues européennes). La colonisation apporte les discussions sur le peuplement américain à partir des hypothèses du juriconsulte hollandais H. Grolius (*De origine gentium Americanarum*, 1642), mais auparavant sur l'unité de l'homme et l'organisation juridique des rapports entre les peuples (F. Vitoria, *De Indis et de jure belli*, 1538). Elles déboucheront, notamment sur l'ethnographie comparée (J.-P. Lafraiu, *Mœurs des sauvages américains comparées aux mœurs des premiers temps*, 2 vols, Paris, Saugrain, 1724; voir également les *Recherches Philosophiques sur les Américains* (1766-69), sur les *Egyptiens et les Chinois* (1772), sur les *Grecs* (1787) de C. de Paw) et la laïcisation des questions concernant les hommes primitifs et l'origine du langage (voir chap. VIII, sect. 3), c'est-à-dire la nature humaine qui est l'objet de l'*anthropologie*⁴⁵. Comme les ingénieurs de la Renaissance ont fait passer des humanistes aux hommes de science⁴⁶, les missionnaires et les explorateurs ont fait passer des humanistes aux anthropologues.

Du XV^e siècle à la fin du XVII^e siècle les « sciences humaines » (grammaire, géographie, ethnographie) représentent un investissement et un enjeu économique et social qui surpassent considérablement ce que peut concerner, à la même époque, le développement des sciences de la nature. Elles ont d'abord connu une évolution métaphysique radicalement opposée. Les unes ont dissous le disparate qualitatif du monde aristotélicien, pour trouver, de Galilée à Newton, l'unité de quelques grandes lois quantitatives. Les autres, parties de l'imposante universalité de la latinité chrétienne, ont découvert la diversité et le disparate. Ce n'est que par la suite qu'elles tenteront de retrouver l'universalité dans une nature humaine laïcisée. Encore faut-il même nuancer cette apparence symétrique. D'importantes disciplines, notamment parmi les sciences humaines, n'offrent pas, entre les connaissances globales et les connaissances locales, un rapport identique à celui que l'on trouve dans la physique mathématique galiléo-cartésienne. La loi de la physique mathématique vaut uniformément sur tout l'espace du monde. Avec ou sans principe d'inertie, le monde n'est pas le même, non seulement globalement (clos ou infini), mais encore en chacun de ses points (l'inertie vaut partout). Avec ou sans l'Amérique et tout ce qu'il y a derrière la frontière mythique de l'Indus, le monde change, mais la Méditerranée peut garder un contour reconnais-

sable sur une carte géographique. Il y a du semblable qui demeure entre la carte d'Abstorff et celle de Juan de Vaca, de la même façon que dans cette dernière pourtant bien étrange à nos yeux nous sommes capables de distinguer le golfe du Mexique. Dans ces disciplines, il y a, bien entendu, un sens à parler de changements globaux (il suffit de comparer la généalogie des langues proposée par Isidore de Séville cf. p. 50 et un arbre généalogique de la fin du XVIII^e siècle cf. HT III). Mais le savoir se construit par éléments dont l'assemblage, comme dans un puzzle, change progressivement l'aspect de l'ensemble, tandis que des relations locales peuvent persister ou être bouleversées. Quand bien même tous leurs rapports seraient bouleversés et que ce bouleversement affecterait intrinsèquement certains d'entre eux, d'autres subsisteraient encore. Il ne faut pas prendre la deuxième révolution technico-linguistique au sens où l'on entend révolution dans un modèle d'histoire des sciences tel que le propose T. Kuhn, comme un changement brutal qui fait passer d'un état de science normale à un autre état de science normale, incommensurable avec le précédent. Il y a bien un point d'inflexion à la Renaissance comme le montre le tableau des pp. 14-15, de profonds déplacements d'intérêts comme nous l'avons souligné, mais l'on ne cesse jamais d'être dans la « science normale ». La révolution que représente la gramma-tisation est un mouvement qui affecte la vie sociale dans le long terme, le modèle d'histoire qu'elle invite à accepter est plutôt celui de Tocqueville⁴⁷ que celui des ruptures instantanées à la Kuhn.

Nous avons mis en place le fait de la gramma-tisation; il faut maintenant en venir au concept. Par gramma-tisation, on doit entendre le processus qui conduit à *décrire* et à *ouiller* une langue sur la base des deux technologies, qui sont encore aujourd'hui les piliers de notre savoir métalinguistique : la grammaire et le dictionnaire.

La gramma-tisation par les Européens suppose l'alphabétisation, c'est-à-dire, majoritairement, la transcription d'une langue en caractères latins. Cette alphabétisation s'effectue d'abord sauvagement et par analogie : le locuteur natif, alphabétisé dans une langue (le latin) adapte l'écriture au son qu'il perçoit. Rapidement, avec l'imprimerie et la standardisation, l'orthographe devient un problème, parfois âprement discuté. Il est assez général que les premiers traités sur l'orthographe des vernaculaires européens précèdent la confection de leurs premières grammaires. L'alphabétisation des langues non indo-européennes dépend largement de celles des locuteurs (espagnols, portugais, français, allemands, etc., ne donnent pas les mêmes transcriptions), et de la finesse de leur oreille. Irrémédiablement, on fait des comparaisons, on remarque l'absence de telle ou telle « lettre », ou les différences entre la « même » lettre dans différentes

langues. Le concept de lettre joue, entre autres choses, le rôle du concept de phonème (qui n'apparaîtra qu'à la fin du XIX^e siècle). On peut dire qu'une riche *épi-phonologie* (une phonétique fonctionnelle non thématisée comme telle), requise par l'écriture, se développe sur la base de conceptions phonétiques articulatoires, que raffineront peu à peu le développement de la médecine et de l'acoustique (voir *Appendice 3*). Les résultats sont considérables : on cite souvent l'alphabétisation du vietnamien par le Père Alexandre de Rhodes (*Dictionarium Annamiticum, Lusitanum et Latinum*, Rome, 1651), demeurée transcription officielle de cette langue, mais il n'est nul besoin de recourir à l'exotisme, le travail sur les vernaculaires européens est une œuvre gigantesque. Dès 1686, F. Lodwick publie un *Essay towards an universal Alphabet*, sans que cela provoque l'uniformisation des transcriptions, but que n'atteindra guère mieux Volney au tout début du XIX^e siècle. Pour les langues de cultures écrites se pose le problème de leur translittération, voire du déchiffrement de leur écriture (voir chap. VIII, section 2, le cas exemplaire de l'égyptien ancien). Les connaissances des Occidentaux ne donnent pas seulement lieu à des théories sur la naissance et l'histoire des écritures⁴⁸, elles sont un instrument de domination et d'accès aux savoirs des autres civilisations, dont ils ont parfaitement conscience. Le tome 18 (1762) de l'*Encyclopédie* de d'Alembert et Diderot comporte une longue étude de Michel Le Roux des Hauterives (professeur d'arabe au Collège de France) sur les *Caractères et alphabets des langues mortes et vivantes*, contenant 25 planches⁴⁹ (cf. Pinault 1991).

Nous appelons grammaire d'une langue L, quelque chose comme ce qu'on fait pour le sanskrit Panini, pour le grec Denys le Thrace et Apollonios, pour le latin, Varron, Donat ou Priscien, pour l'arabe Sibawayhi et ses successeurs.

Une grammaire contient (au moins) : a) une catégorisation des unités; b) des exemples; c) des règles, plus ou moins explicites, pour construire des énoncés (les exemples, choisis, peuvent en tenir lieu). Les paradigmes complets — sous forme tabulaire — ne figureraient pas dans le corpus des grammaires gréco-latins classiques, leur apparition est liée à la pédagogie des langues (chez les Byzantins, voir p. 68 sur Theodose). C'est dans cette fonction qu'ils apparaîtront progressivement dans les grammaires des vernaculaires européens (chez Nebrija 1492 on trouve les paradigmes du castillan seulement dans le livre 5, qui constitue une introduction destinée aux étrangers); ils serviront également à appréhender contrastivement la réalité d'une langue (mise en correspondance des paradigmes de deux langues, l'une des deux étant souvent le latin). Les paradigmes sont équivalents à un ensemble de règles et peuvent à eux

seuls faire fonction de grammaira. Le contenu des grammairies est relativement stable : orthographe/phonétique (partie optionnelle), parties du discours (voir *Appendice 1*), morphologie⁵⁰ (accidents du mot, composés, dérivés), syntaxe (souvent très réduite : convenance et régime), figures de construction.

Les exemples bénéficient d'une étonnante stabilité dans le temps, on les retrouve même, par une procédure de traduction, de langue à langue. La constitution d'un *corpus* d'exemples est un élément décisif pour la grammatisation. D'un côté, il est évidemment le noyau de la langue normée. De l'autre, tout en étant des construits théoriques (même lorsqu'au lieu d'être fabriqués, ils proviennent de citations ou sont extraits d'un *corpus*), les exemples témoignent toujours d'une certaine réalité linguistique. Non seulement, ils peuvent pallier l'absence de certaines règles (ou l'impossibilité dans laquelle se trouve le grammairien de les formuler, voir plus loin), mais, au besoin, ils peuvent être invoqués contre les règles et la description morphologique, ou, encore, servir ultérieurement à justifier d'autres descriptions et d'autres règles⁵¹.

La catégorisation des unités suppose deux choses : des termes théoriques et une fragmentation de la chaîne parlée. Ce sont essentiellement les parties du discours, leurs définitions et leurs propriétés qui tiennent lieu de termes théoriques (voir *Appendice 1*). Il faut noter cependant la présence de termes théoriques plus globaux (*mot, énoncé*), qui contrairement aux classes de mots sont rarement discutés, alors qu'ils ont des implications considérables : la possibilité d'appliquer la notion de « mot » aux langues non-indoeuropéennes est loin d'être une évidence (la flexion fera rapidement problème : pour l'interprétation lexicale, on s'arrange souvent en entrant dans les dictionnaires, non des mots, mais des expressions entières), et la considération exclusive d'énoncés élémentaires limite la classe des phénomènes linguistiques accessibles à l'observation (elle coïncide toutefois assez bien avec une approche essentiellement morphologique). La fragmentation est déjà une représentation théorique de la langue (elle est susceptible d'être dite vraie ou fausse), et, bien entendu, elle n'est pas indépendante de la catégorisation (puisqu'elle découle de ce qui est classé).

Les règles peuvent être envisagées comme des prescriptions (*dites... ne dites pas...; on dit...*) ne possédant aucune valeur de vérité ou comme des descriptions (*dans la langue L... est un énoncé correct; ils disent...*). Il est assez facile de passer du premier au second type de formulation⁵², ce qui explique qu'il n'y a jamais, entre une série de grammairies prescriptives et une série de grammairies descriptives de la même langue,

l'absolue solution de continuité qu'y voit l'historiographie traditionnelle : un certain savoir se conserve toujours. Toute grammaire équivaut donc à un *corpus* (plus ou moins explicite⁵³) d'affirmations susceptibles d'être vraies ou fausses. C'est par là qu'elle est une description linguistique.

Les premiers grammairiens ont tous insisté sur la notion de règle. De Nebrija (1492 : «...reduzir en artificio y razón la lengua que por luengo uso desde niños depredieron»), Fortunio (1510 : *Regole grammaticali della volga lingua*) à Sylvius (Dubois, 1531 : «...linguae Gallicae inventire et in canones conjicere»), de John Eliot (1666 : (...) *an Essay to bring the Indian language into Rules*; voir Miner 1974, Cowan 1984) à Larramendi (1729 : «reducir a método y reglas el Bascuenze») tous, et à propos de toute langue vivante, se proposent comme but de «réduire» cette langue à des règles. A l'inverse, Sagard voit dans le huron une langue «sauvage, presque sans règle» (...) imparfaite (l.c., p. 10) : «nos gens confondent (...) souvent les lens presens, passez ou à venir; les premieres, secondes et troisiemes personnes, le pluriel et le singulier, & les genres masculin & féminin, ordinairement sans aucun changement, diminution ou adionction des mots & syllabes» (l.c., p. 9). Mombodo en conclura qu'«(...) il est impossible d'en construire une grammaire; c'est-à-dire de le réduire à aucune règle», «deux familles du même village ne parlent pas la même langue» (*Of the origin and progress of language*, 1773, I : 327). Il serait trop facile et, surtout, inexact et injuste, de mépriser ces grammairiens qui semblent ne pas reconnaître pleinement que ce qu'une grammaire décrit, ce sont des régularités intrinsèques à la réalité elle-même des échanges linguistiques et qu'aucun échange n'est sans régularité. D'abord, la découverte⁵⁴ de ces régularités est un problème intellectuel considérable, qu'ils affrontent et résolvent comme ils peuvent, en remportant de notables succès. Ensuite, et c'est un point essentiel, nos grammairiens travaillent dans des espaces d'oralité, même si la situation est plus complexe dans le cas des vernaculaires européens : ce qu'ils rencontrent en premier, c'est la variation linguistique. Face à la stabilité, toute littéraire, du latin, les vernaculaires manifestent une variabilité diachronique qui les met en position d'infériorité. La lenteur des communications, l'absence de culture écrite, voire d'organisation politique, doue synchroniquement les vernaculaires d'une variabilité polylectale ou polynomale dans l'espace, dont on a difficilement conscience aujourd'hui. Ce n'est pas un hasard, si l'on voit affleurer chez Lafitau des formulations très proches de ce que les dialectologues du XIX^e siècle nommeront la «loi de Meyer»⁵⁵ :

Quand je dis que la langue Algonquine et la langue Huronne sont les langues Mères, je parle selon l'idée commune; car entre tant de langues, qui ont un très grand rapport entre elles, il serait difficile, pour ne pas dire impossible de discerner les Langues originelles d'avec les dialectes (1724, l.c., t. 2, p. 477).

Dans un espace linguistique vide, ou quasiment vide, d'interventions technologiques, la liberté de variation est évidemment très grande et les discontinuités dialectales, affectant essentiellement des traits qui ne se recouvrent pas, peu claires. La grammatisation, généralement en s'appuyant sur une discussion de ce qu'est le « bon usage », va réduire cette variation. Il suffit de considérer, pour chacune des langues européennes, la série des grammaires du XVII^e siècle à la fin du XVIII^e siècle, pour voir combien se réduisent les différentes variantes d'une même forme, jusqu'à disparaître. La grammaire n'est pas une simple description du langage naturel, il faut la concevoir aussi comme un *outil linguistique* : de même qu'un marteau prolonge le geste de la main et le transforme, une grammaire prolonge la parole naturelle⁵⁶, et donne accès à un corps de règles et de formes qui ne figurent souvent pas ensemble dans la compétence d'un même locuteur. Cela est encore plus vrai des dictionnaires : quelle que soit ma compétence linguistique, je ne maîtrise certainement pas la quantité des mots qui figurent dans les grands dictionnaires monolingues qui seront produits à partir de la fin de la Renaissance (le contraire rendrait au reste ces dictionnaires inutiles à tout autre fin que l'apprentissage des langues étrangères). Cela signifie que l'apparition des outils linguistiques ne laisse pas intactes les pratiques linguistiques humaines. Avec la grammatisation donc l'écriture, puis l'imprimerie et en grande partie, grâce à elles, sont constitués des *espace/temps de communication*⁵⁷ dont les dimensions et l'homogénéité sont sans commune mesure avec ce qui peut exister dans une société orale, c'est-à-dire sans grammaire⁵⁸. Cela ne vaut pas seulement pour les grandes langues européennes, mais aussi pour toutes les langues du monde où les outils grammaticaux européens seront imposés aux locuteurs indigènes : par exemple, le quechua qui devient la « *lengua general* » du Pérou, bien au-delà de ce que supprimait la domination Inca, ou encore le guarani lors de la République Jésuite du Paraguay (1610-1767). Tout comme les routes, les canaux, les chemins de fer et les terrains d'aviation ont modifié nos paysages et nos modes de transport, la grammatisation a profondément modifié l'écologie de la communication et l'état du patrimoine linguistique de l'humanité. Il est clair, entre autres choses, que les langues peu, voire non « outillées », ont par là même été davantage exposées à ce qu'il convient de nommer un *linguicide*, qu'il soit volontaire ou pas.

C'est de ce phénomène complexe, à la fois théorique et pratique, dont nous avons voulu rendre compte avec le concept de *grammatisation*⁵⁹. On conçoit aisément les limites de l'action du processus sur la réalité des langues : il ne peut être que fort long. Il n'est pas sûr que l'on puisse

citer un seul phénomène linguistique élémentaire⁶⁰ qui soit le produit de l'écriture ou de la grammatisation. Il y a sans doute des propriétés linguistiques invariantes par rapport à l'opposition oral/écrit, naturel/grammatisé. Nous savons bien, cependant, que la norme écrite véhiculée par les grammaires transforme les prononciations, qu'elle peut susciter de nouvelles associations sémantiques, ou de nouvelles réinterprétations morphologiques des unités. Surtout, il faut certainement considérer les langues elles-mêmes, au sens de ces entités que nous considérons, car nous sommes habitués aux langues grammatisées, comme homogènes et isotopes, partout identiques à elles-mêmes, parce qu'indépendantes de l'espace, des circonstances et des locuteurs, comme une conséquence de la grammatisation.

Les dictionnaires — au sens où nous les entendons aujourd'hui — ne faisaient pas partie de la tradition linguistique initiale. Pour nous, en effet, une grammaire donne des procédures générales pour engendrer/décomposer des énoncés, tandis que le dictionnaire fournit les *items* qu'il s'agit d'arranger/interpréter selon cette procédure. On trouve une opposition formellement équivalente entre les procédures de calcul et les tables de valeur qu'utilisaient déjà les mathématiciens égyptiens et babyloniens⁶¹. Pourtant, même si l'analyse grammaticale par paradigmes suppose bien une organisation intellectuelle de ce type, et si, de plus, la lexicologie est plus ancienne que la grammaire proprement dite, le dictionnaire moderne n'est pas antérieur à l'imprimerie et au processus de grammatisation des vernaculaires européens. La lexicographe⁶² — elle correspond à un texte disposé selon un certain ordre — donné à des mots s'est d'abord constituée selon les axes suivants :

a) Listes thématiques de vocabulaire (elles passent de langue à langue; cf. Sidarus 1990 sur les listes égyptiennes), qui peuvent être réduites à une profession (médecine) ou à un seul secteur de la réalité (les plantes, les armes, etc.). Ces types de listes constituent sans doute l'un des plus vieux outils pédagogiques de l'humanité. Elles peuvent exister avant l'écriture, et, si elles n'ont pas prioritairement une vocation linguistique, elles l'acquiescent facilement. Les *nominalia*, comme on les appelle au Moyen-Âge, ont été le support onomasiologique de l'apprentissage médiéval du latin. Ainsi l'*Elementarium doctrinae euclidemum* de l'italien Papias (XI^e siècle). Mais ils peuvent aussi servir pour les vernaculaires (le traité de Walter de Bibbesworth, composé entre 1180 et 1190 a pour but l'apprentissage du français). Le classement onomasiologique sera fréquent jusqu'au XVI^e siècle. On peut rattacher à ces ouvrages les modèles de dialogues, lettres, etc., qui touchent toujours un sujet spécifique.

b) Dans une langue donnée, listes de mots anciens et difficiles, d'homonymes, de synonymes, dictionnaires de rimes, lexique d'un auteur, etc. Les Grecs disposaient déjà de tels instruments. Au Moyen-Âge se sont les glosses interlinéaires, regroupées, qui, peu à peu, donnent naissance aux *glossaires* (Buridant, p. 19, dans Buridant (dir) 1986). Elles introduisent notamment le fait d'expliquer un mot plus difficile par des mots plus simples ou des mots du vernaculaire.

c) Glossaires indépendants alphabétiques mono-, bi- ou (n)-lingues. Les glossaires monolingues médiévaux du latin sont nécessairement des instruments destinés à apprendre le latin comme langue seconde. Les glossaires bilingues se multiplient généralement entre la fin du XIV^e siècle et celle du XV^e.

Il y a évidemment une circulation entre ces éléments, qui s'enchaînent, s'héritent⁶³, se complètent, sont traduits, mis en correspondance, etc. Ce qui oblière grandement l'apparition des dictionnaires monolingues, c'est outre la spécialisation de (a) et (b) la confusion entre encyclopédie et dictionnaire linguistique : la distinction entre « dictionnaire de mot » et « dictionnaire de chose », qu'on remarque chez Bayle ou dans le *Dictionnaire de Trévoux* (1704), ne sera clairement théorisée que par Diderot (art. « encyclopédie » de l'*Encyclopédie*, 1755), c'est-à-dire longtemps après l'autonomisation du premier genre. Dans ces conditions, il est difficile de faire une distinction nette entre la grammaire et le dictionnaire : les *Eymologies* d'Isidore de Séville — encyclopédie qui prend les mots pour thème — consacrent treize chapitres à la grammaire, les manuels médiévaux d'Alexandre de Villedieu, Jean de Gènes (la cinquième partie du *Catholicon*, 1286, est l'un des plus célèbres dictionnaires médiévaux), Evrard de Béthune et tant d'autres relèvent des deux. Quoique les différents genres ne soient pas vraiment cloisonnés, il est vraisemblable de faire remonter l'origine du dictionnaire monolingue moderne aux outils plus proprement linguistiques que sont les glossaires de type (c) : ils sont présents dès le Moyen-Âge et pulluleront à la Renaissance (cf. Claes 1977, Niederrehe 1986, Rossebastiano Bart 1984, Starres et Noyes 1991). Le plus célèbre d'entre eux, celui d'Ambrogio Calepino (1502), maintes fois réédité (Labarre 1975) quoique de qualité médiocre, fera même du patronyme de son auteur un nom commun (un calepin) : il était initialement monolingue (latin), mais finira par comporter une dizaine de langues. C'est le passage de langue à langue (notamment du latin au vernaculaire) qui justifie l'outil linguistique et l'allège de ses composantes encyclopédiques et lettrées, quoiqu'il puisse être concurrencé dans ce rôle, en ce qui concerne les langues vivantes, par des manuels de conversation ou des dialogues⁶⁴. On comprend aisément que l'accès à une langue étrangère se puisse concevoir quasi-automatiquement, du moment que les deux existent et quoiqu'ils aient des origines différentes, sous le double aspect d'une grammaire et d'un lexique bilingue, au reste réversible quant à la fonction des entrées⁶⁵. Les lexiques multilingues ont établi les premières listes du vocabulaire des vernaculaires : le premier dictionnaire latin-anglais connu (Geoffroy le grammairien, *Promptorium Parvulorum, sive clericorum*, ca. 1440) contient, déjà, environ 12 000 entrées anglaises (cf. Kibbee 1991, p. 2). Le dictionnaire monolingue à usage des nationaux, dont les entrées par le biais des définitions se bouclent sur elles-mêmes, à incon-

sciemment hérité de ce travail lexical, mais il correspond à une autre finalité pratique qui est celle même de la grammatisation des langues nationales : la normalisation des idiomes. L'élaboration s'en étendra sur tout le XVII^e siècle (Cawdrey, *A Table Alphabetical*, 1604; Nicod, *Thésor de la langue française*, 1606; Covarrubias, *Tresoro de la lengua castellana, o española*, 1611, etc.) jusqu'à ce que les ouvrages deviennent de véritables « priets à parler » (Collinot/Mazière 1987b, à propos des dictionnaires français de la fin du siècle). Ce n'est que lentement qu'ils se complexifieront (marquage grammatical, codification des formes de définition, prononciation⁶⁶, synonymes, homonymes, antonymes, marquage des domaines sémantiques, etc.), suivant en cela le sort de tous les objets techniques.

On doit faire commencer la grammatisation avec l'apparition du premier savoir métalinguistique d'une langue donnée (par exemple, lorsque l'on commence à citer des mots ou des expressions dans un texte d'une autre langue). Il faut cependant que cette apparition soit la première borne significative d'une série qui se prolonge sans trop de solution de continuité jusqu'à la rédaction de grammaires et de dictionnaires. On ne fera donc pas commencer la grammatisation des langues amérindiennes avec la *Saga d'Eric le Rouge* (XII^e siècle) bien que celle-ci comporte la transcription de quelques noms propres (micmac ou beothuk?). En droit, le processus de grammatisation n'est jamais terminé, parce que, d'une part, les langues évoluent, et que, d'autre part, il est difficile de définir jusqu'où on peut mener le processus de grammatisation, dont l'extension a été très variable selon les langues⁶⁷. Nous pouvons toutefois nous entendre sur ce que signifie pour une langue « être grammatisée ». C'est lorsqu'on peut la parler (ou la lire), autrement dit l'apprendre (en un sens suffisamment restreint), à l'aide seulement des outils linguistiques disponibles⁶⁸. En ce sens le chinois (voir chap. IV, section 4) ne sera véritablement grammatisé (pour la tradition occidentale) qu'à la fin de la seconde moitié du XIX^e siècle.

Par définition, le processus de grammatisation qui nous intéresse ici, correspond donc à un transfert (voir vol. I, p. 22) de technologie d'une langue vers d'autres langues, transfert qui n'est, bien entendu, jamais totalement indépendant d'un transfert culturel plus vaste. Il importe de prendre en considération la situation des sujets qui effectuent le transfert, selon qu'ils sont ou non des locuteurs natifs de la langue vers laquelle a lieu le transfert. Nous parlerons respectivement d'*endo-transfert* et d'*exo-transfert*. Linguistiquement, nous aurons également, soit une *endo-grammatisation*, soit une *exo-grammatisation*. L'origine de la grammaire latine correspond à une *endo-grammatisation* et à un *endo-transfert* culturel (à partir du grec). Il en va de même pour la grammatisation des vernaculaires

européens, même si des étrangers jouent parfois un rôle important, le transfert est toujours endossé par la communauté nationale. Comme on le remarque dans le volume I, il semble que ce soit un fait empirique bien avéré que la grammatisation spontanée (hors transfert) corresponde à une endo-grammatisation. En l'absence de tradition linguistique, personne n'en invente une pour décrire une langue vivante qu'il ne connaît pas⁶⁹. Il en va tout autrement des missionnaires (ou des explorateurs, ou, aujourd'hui, des linguistes) qui grammatisent des vernaculaires sans écriture : nous sommes dans le cas d'une exo-grammatisation (et lorsqu'il s'agit de propager la doctrine religieuse d'un exo-transfert⁷⁰).

On peut schématiser les différents moments de la grammatisation d'une langue cible L_c à partir d'une langue source L_s , de la façon suivante :

- [6] alphabétisation de L_c à partir des moyens d'écriture disponibles en L_s (l'alphabet latin) et des éléments métalinguistiques phonético-graphiques (théorie des lettres, descriptions des articulations), construits pour L_s .
- [7] citations d'expressions de L_c dans un récit de voyage ou un texte historique.
- [8] glose (marginale, partielle) d'un texte T_1 de la langue source L_s en L_c .
- [9] traduction d'un texte T_1 de la langue source L_s en L_c .
- [10] traduction en L_c d'une grammaire G_s de L_s (par exemple Dotal). Il s'agit là d'un processus tout à fait remarquable, parce qu'il est largement réversible. La traduction en L_c du métalangage grammatical et des paradigmes de L_s est *ipso facto* une première ébauche grammaticale de L_c .
- [11] adaptation d'une grammaire d'une langue L_s pour en faire une grammaire d'une langue L_c .
- [12] utilisation de moyens grammaticaux généraux (c'est-à-dire non spécifiés par rapport à une langue quelconque) pour décrire une langue L_c .
- [13] mise en correspondance bi- ou n-lingue de listes d'expressions (elles peuvent correspondre à des éléments linguistiques en situation, cf. les manuels de conversation) ou d'éléments plus petits (notamment lexicaux). Les polyglothes sont souvent construits autour d'un noyau latin.
- [13'] dictionnaires bilingues, avec autonomie relative des parties thème et version.
- [14] dictionnaire monolingue.

On retrouve à peu près toutes ces éléments pour toutes les langues, à l'exception de [14], sans qu'au reste on puisse fixer un ordre strict entre eux. [13] n'est jamais réfléchi comme procédure de description (voir plus loin sur la généralité).

Ce serait une erreur profonde de confondre les opérations intellectuelles de l'endo- et de l'exo-grammatisation : les locuteurs des vernaculaires européens ne sont pas comme des étrangers devant leur propre langue, dont ils ont évidemment une connaissance épilinguistique (voir vol. I, pp. 18-19, 35-36). Le problème est de transformer celle-ci en connaissance métalinguistique et de faire de leur langue un objet. Le processus est long, par exemple, depuis la fameuse lettre d'Otfrid (IX^e

siècle) à Luibert⁷¹, où l'on trouve les premières remarques grammaticales dans et sur le vernaculaire ancien haut-allemand jusqu'aux premières grammaires (voir chap. V, section 5). Lorsqu'il sert de médiation orale ou de glose écrite pour le texte latin, le vernaculaire est une langue de travail. C'est ainsi qu'on le voit fonctionner chez Notker, lorsqu'il retravaille la traduction d'Aristote par Boèce⁷². Dans cet usage, le vernaculaire est comme transparent à lui-même. Or, s'il s'opacifie et devient véritablement objet, c'est dans son contact avec le latin (d'où notamment le rôle des traductions durant toute la Renaissance). De même que la lunette astronomique a permis à Galilée d'observer les montagnes de la lune, la grammaire latine (intériorisée dès l'enfance) permettra aux premiers grammairiens des vernaculaires de voir les phénomènes de leur propre langue, à ceci près que, contrairement à l'observatoire que forme la grammaire latine, rien de la lentille de la lunette ne se peut confondre avec les propriétés de l'objet qu'elle permet d'observer. Les premiers grammairiens des vernaculaires n'ont *jamais* été monolingues et ce n'est qu'une fois la tradition linguistique nationale bien établie que l'observatoire latin finit par disparaître, au profit des auteurs littéraires, de l'accumulation des normes linguistiques, des grammaires et des dictionnaires nationaux.

Il en va tout autrement dans le cas de l'exo-grammatisation : la connaissance épilinguistique fait défaut, et il faut nécessairement constituer des techniques d'observation. Celles-ci doivent d'abord se construire en extérieur, sans faire l'économie du matériel humain qu'est le *truchement*. Il faut donc mettre en place le système des traducteurs. Cartier ramène deux indigènes de son premier voyage, qui, après avoir appris le français, serviront d'interprètes lors du second. L'Europe connaît ainsi la visite (plus ou moins volontaire !) d'un nombre non négligeable d'aborigènes et jusqu'à des chinois. Parfois aussi on débarque, pour se mêler aux indigènes, de tout jeunes occidentaux. Les établissements coloniaux⁷³ et missionnaires provoquent des contacts prolongés, des mariages mixtes, l'alphabétisation des indigènes convertis, voire, parfois, en Amérique, la tribalisation des Occidentaux, tandis qu'en Chine une certaine sinisation (Matteo Ricci a porté le vêtement des bonzes bouddhistes, puis celui des lettrés confucéens) se verra condamnée par Rome au XVII^e siècle. L'apprentissage des langues — non décrites⁷⁴ — par les Occidentaux eux-mêmes a commencé dans l'oralité (voir Monod-Becquelin 1984) et la gestuelle qui accompagne le toc⁷⁵. D'où, souvent, la rédaction de courts dialogues, dont le caractère pratique influera sans doute sur la constitution rapide de listes lexicales thématiques élémentaires plus ou moins canoniques (parties du corps, cardinaux, noms des

éléments, familles, pronoms personnels, etc.⁷⁶), base essentielle des premières réussites du comparatisme génétique (voir p. 554). Ces « linguistes de terrain » rencontrent d'énormes difficultés, et font, à leur corps défendant, l'expérience de ce que Quine nomme la relativité de l'ontologie et l'indétermination de la traduction : dans la plus ancienne liste de mots groenlandais que nous possédons (1587), le mot *panygmah* est traduit par « aiguille », alors qu'il signifie « celle de ma fille », on imagine l'observateur faisant un geste et l'informateur se méprenant sur le sens de sa demande⁷⁷. Bien des vocabulaires et des catéchismes comportent des éléments linguistiquement intelligibles. La qualité des descriptions dépend de la structure des rapports humains qui mettent la langue en position d'être observée. D'après les comparaisons que l'on peut faire aujourd'hui (Renault-Lescure 1984), il semble que les premières descriptions du galibi⁷⁸ soient en fait celles d'un pidgin de traite français-caribe. Dans les missions, le travail de collecte des données s'effectue systématiquement (listes de mots, recoupements sur plusieurs informateurs, vérifications, interrogation des informateurs avec variations contextuelles d'une même forme, etc.), l'élaboration des outils linguistiques est poursuivie pendant de longues années, parfois par des chercheurs différents qui reprennent et développent les travaux de leurs prédécesseurs (sur toutes ces questions, voir Hanzeli 1969). Il semble que les activités linguistiques font l'objet d'une certaine spécialisation au sein du personnel des missions (cf. par exemple, Auroux et Queixalos 1985), voire que certains missionnaires aient travaillé sur plusieurs terrains. Cela ne vaut pas seulement des Jésuites dont on connaît les aptitudes et les réalisations. Le célèbre Eliot, qui travailla en Amérique dans l'une des premières missions protestantes, a été, auparavant, l'auteur d'une grammaire du français (*Ortho-Epia Gallica. Eliot's Fruits for the French*, Londres, 1593). Oyanguren, missionnaire franciscain (sur les travaux linguistiques au sein de cet ordre voir Lenhart 1926) d'origine basque que son apostolat conduisit de l'Extrême Orient au Mexique, a publié une grammaire du japonais (*Arte de la lengua japonu, segun el arte de Nebrija*, Mexico, 1738) et une grammaire du tagalog (*Tagalismo elucidado*, Mexico, 1742) ; il a rédigé en 1715 un *Arte cantabrico* et, plus tard, un dictionnaire trilingue tagalog-castillan-basque, dont les manuscrits ont été perdus (cf. Garate 1972).

L'évaluation des résultats scientifiques de la grammatisation est généralement faussée par l'idée que la présence excessive des catégories latines aurait totalement fourvoyé les auteurs, dans le cas des langues européennes comme de celles des autres parties du monde. On se gaussait de ces grammairiens qui voyaient des déclinaisons partout, et rares sont les historiens (par exemple, Hanzeli 1969, Potier 1984) qui tendent hom-

mage à l'incontestable réussite intellectuelle et aux résultats prodigieux des premières générations d'américanistes. Il y a dans l'évaluation traditionnelle une arrogance intellectuelle et un présentisme qui conduisent à la cécité épistémologique. Il faut pourtant admettre que, même dans le cas des langues les plus éloignées de la structure latine, non seulement ceux d'entre les grammairiens qui les parlaient étaient évidemment parvenus à une bonne connaissance épilinguistique, mais qu'encore, en dépit de leur monolithisme métalinguistique, ils avaient conscience de décrire des langues différentes et s'efforçaient d'exprimer ces différences. Leur stratégie théorique était loin d'être absurde et leur connaissance métalinguistique souvent avisée et profonde.

D'abord, comme on l'a vu, le cadre latin (ou plutôt la GLE, « grammaire latine étendue ») est un puissant facteur d'unification. Le plan relativement fixe des grammaires définit le cadre à remplir pour une description de langue et les termes théoriques nécessaires à une première appréhension des phénomènes. Il n'implique pas nécessairement de généralisation abusive sur la présence des catégories : ainsi trouve-t-on des grammaires dont le chapitre sur telle ou telle partie du discours s'ouvre par la constatation que cette partie (notamment l'article, l'adjectif, telle ou telle valeur temporelle) n'existe pas dans la langue considérée. Evidemment, on peut trouver expédient de supprimer ces chapitres. Cela dépend du but que l'on se donne. Si la description d'une langue « exotique » a pour fin de permettre à un européen de la parler et de la comprendre, il est probablement plus économique de partir des catégories de sa propre langue ou d'une langue bien connue, comme le latin, et d'en donner les équivalents⁷⁹. De la même façon, il est évident que la proximité avec les catégories latines était plutôt un avantage qu'une gêne pour les premiers utilisateurs des grammaires des langues européennes, soit qu'ils aient d'abord baigné dans la grammaire latine, soit que la grammaire du vernaculaire leur serve d'introduction à celle-ci. Comme le remarque Korhonen à propos de la première grammaire du finnois (1987, p. 99) ce type d'ouvrage relève de ce que nous nommons aujourd'hui une grammaire *contrastive*.

Une proposition empirique élémentaire de la grammaire consiste à asserter le terme théorique C_i d'un élément linguistique quelconque (une unité découpée), par exemple, sous la forme simple « /x/ est un C_i ». Cette assertion est susceptible de valeur de vérité. On peut caractériser de la façon suivante l'assignation d'une catégorie à un élément dans une pratique contrastive :

[15] /x/ de L_i est C_n pour un locuteur de L_j , ou encore : /x/ de L_i est C_n relativement à /y/ de L_j qui est C_m (avec généralement $m = n$).

Le problème, évidemment, est de définir ce que veut dire «relative-ment». L'interprétation la plus simple consiste à établir une correspondance réglée entre les expressions de deux langues différentes. La méthode la plus courante est celle des *versions interlinéaires*, déjà utilisée pour les bibles polyglottes⁸⁰ et que l'on retrouve aussi bien, par exemple, dans le *Cartinha em Tamul e Portuguez* (ms. Lisbonne, 1554; voir Carvalho Buescu 1983, pp. 57-63), que dans le catéchisme huron-français de Brébeuf (1630). Le découpage de la langue cible est tributaire de celui de la langue source, le fait de rendre compte de la spécificité de la première dans la seconde dominant parfois un aspect maladroit à la traduction. Dans le catéchisme tamoul que l'on vient de citer les auteurs distinguent, pour le texte portugais, entre une «tradução» et une «decraração», qui suit l'ordre tamoul, ce qui résout la question et permet d'identifier les morphèmes⁸¹. Une numérotation donne le même résultat. Voici comment Pierre d'Urte (1712) illustre le fait qu'en basque les noms de lieux se mettent à l'ablatif et au datif⁸²:

a	b	c	+	d	e	f
Eromatic partiu eta Ethorri naiz Lighonara eta handic						
g	+	h		b	a	+
goanen naiz indietara. etant partit de rome je suis venu à						
d	e	g		h		
Lisbonne et de la j'rais aux Indes						

Ce type de méthode est très rentable pédagogiquement, et, dans le cas d'une langue comme le chinois, la mise en correspondance sera la seule technique efficace jusqu'au XIX^e siècle. Le passage explicite par les catégories est plus subreptice. Soit une catégorie (un terme théorique) C_i décomposable explicitement en propriétés P₁,..., P_n, ou utilisée en fonction d'un «paquet» de telles propriétés qui peuvent demeurer implicites. Un terme théorique est chargé de propriétés implicites dès lors qu'il est utilisé en fonction de références à des éléments déterminés d'une langue (ou d'un groupe de langues) donnée(s). Ce sont ces propriétés qui sont plus ou moins utilisées lors de l'application du terme théorique sur d'autres langues. Il est clair que la valeur de vérité de l'assertion correspondante dépend des propriétés explicites ou implicites que contient C_i. Les premiers grammairiens des langues européennes ou amérindiennes qui décrivaient leur langue à l'aide d'un chapitre «déclinaison» (parmi les accidents du nom) mettaient en parallèle les six cas du latin avec des séquences paraphrasiatiques. Soient C_d, la catégorie déclinaison; P_m, la propriété morphologique qui correspond à ce que l'on appelle déclinaison (différentes flexions d'un même mot); P_{m1}, la propriété de constituer une unité fonctionnelle; P₁, P₂, etc., des propriétés correspondant aux valeurs fonctionnelles des différents cas latins. Le grammairien ancien est probablement incapable de distinguer les différentes propriétés composant C_d. Mais sa description n'est nullement erronée relativement aux propriétés P_{m1}, P₁, P₂, etc. C'est pourquoi on comprend mieux la mise en correspondance des cas latins avec des expressions *prep.* + *nom* en irlandais, en la rapprochant d'une caractéristique scripturaire des manuscrits : les blancs ne correspondent qu'àux différents groupes accentuels des constituants de phrase, la préposition est toujours accolée à l'élément nominal (cf. p. 110). Lorsque l'on a affaire effectivement à une langue possédant des cas morphologiques, on peut soit étendre la liste des cas latins (ce qui arrive pour l'irlandais), soit projeter plusieurs formes casuelles sur la même catégorie casuelle du latin. C'est cette dernière stratégie qu'adopte Petreus (1649) pour le finnois; selon Korhonen (1987 : 96), on aurait la correspondance suivante avec les cas de la grammaire moderne (partie droite du tableau)⁸³:

nominativus	<i>äni</i>	nominatif	<i>äni</i>
genitivus	<i>änien</i>	génitif	<i>änen</i>
dativus	<i>änelle</i>	ablatif	<i>änelle</i>
accusativus	<i>änen</i>	accusatif	<i>änen</i>
vocativus	<i>ändä</i>	illatif	<i>äneen</i>
ablativus	<i>äni</i>	partitif	<i>äninä</i>
	<i>änellä</i>	nominatif	<i>äni</i>
	<i>änestä</i>	ablatif	<i>äneltä</i>
	<i>änestä</i>	élatif	<i>änestä</i>
	<i>änellä</i>	inessif	<i>änessä</i>
		adessif	<i>änellä</i>

A l'aide de ce type de procédé contrastif, on atteint très tôt des questions difficiles comme l'*ergatif*. Ainsi, sur le basque, Oihenart (1638) note-t-il l'absence de l'accusatif, qui, souligne-t-il, est remplacé par le nominatif et reconnaît-il un *casus activus* (terme par lequel la tradition désignera pendant longtemps l'*ergatif*) ou *casus agendi* dont il définit très clairement les conditions d'emploi (cf. Oyharzábal 1989, p. 455). On rencontre de bonnes observations, dont certaines acquerront plus tard une grande valeur théorique. Sagard (*l.c.*, 1632, sur le huron), par exemple, note qu'«vn grand nombre de mots, (...) sont autant de sentences, (...) comme : *Taoxritan*, donne-moy du poison» (*l.c.*, p. 9) : c'est reconnaît-re (partiellement) la structure agglutinante des langues amérindiennes et soulever ce qui deviendra (au XIX^e siècle) la question de l'holophrasme. L'utilisation des catégories de la *GIE* («grammaire latine étendue») dans des assertions empiriques (générales) négatives peut, elle-même, être

porteuse d'information. Voici comment le Père Biet, en 1661, caractérise la langue des galibis (Guyanne française, famille caribbe), texte où, encore une fois, on aperçoit la question de l'agglutination :

Il n'y a ni déclinaison des noms, ni conjugaison des verbes (...) le substantif n'est point accompagné de l'article (...) il n'est soumis à aucune variation d'orthographe indiquant le pluriel (...) la terminaison du qualificatif ne varie point selon le genre du substantif auquel il se rapporte (...) le verbe être n'est pas exprimé (...) la voix passive n'est pas usitée (« Les galibis : Tableau véritable de leurs mœurs avec un vocabulaire de leur langue », rem. et pub. par Aristide Masse, *Revue de Linguistique*, 1896, p. 310).

Les assertions empiriques élémentaires des grammairiens sont parfois contournées, elles ne manquent ni de subtilité, ni, souvent, de vérité. Bien entendu, elles peuvent donner lieu à de franches erreurs que n'excuse aucune pratique contrastive. Un exemple simple. Dans sa *Grammaire Caraïbe* (1667) le Père Bieton se laisse guider par le français pour traduire *laitonilaiconi*, par *son manger/sa mangaille*, alors qu'une pratique élémentaire de la commutation (substitution des unités minimales dans des contextes identiques) montre qu'il faudrait traduire *son manger (à lui)/ son manger (à elle)*. Une façon d'être attentif au phénomène pourrait provenir de la connaissance de langues où le possessif correspond au genre du possesseur et non à celui du possédé. La multiplication des comparaisons, donc la reconnaissance progressive de phénomènes diversifiés, fera incontestablement progresser les descriptions.

Plus on s'éloigne de l'élémentaire, plus les assertions deviennent fragiles. On le voit déjà avec les assertions de second niveau que sont les règles : comme elles ne comportent que des termes théoriques, elles sont sensibles aux possibilités projectives de ces termes. Avec son modèle de la déclinaison finnoise, Petreaus ne peut évidemment pas formuler de règle concernant les conditions d'emploi de chacune des formes de l'ablatif. Cela n'implique nullement que toute information à ce sujet soit nécessairement absente de la grammaire en question : il suffit de donner des exemples typiques de l'emploi de chacune des quatre formes reconnues à l'ablatif. Une autre solution consisterait à numéroter les différents ablatifs (ce qui revient à créer de nouveaux termes théoriques) ; on pourrait alors formuler des règles comme : après le contexte x, la forme suivante doit être au second ablatif. Une telle souplesse fait que la validité de la grammatisation des vernaculaires est largement déconnectée des changements théoriques. On peut admettre (ou pas), avec M. Foucault (1966), qu'un changement considérable d'*epistémè* s'est produit entre la Renaissance et l'âge classique. On trouvera ce changement manifesté dans les préfaces, les déclarations d'intention, les grandes synthèses sur le langage, mais très peu au cœur des grammaires elles-mêmes. L'histoire de la grammatisation invite à ne

pas abandonner totalement une conception cumulative et progressive en matière d'histoire des sciences, au profit d'une conception purement discontinuiste. Que le savoir empirique élémentaire se puisse conserver et cumuler est la condition de possibilité même de la grammatisation : d'un côté, celle-ci est un processus qui se poursuit sur le (très) long terme, de l'autre la grammatisation des langues du monde n'aurait aucune chance d'être achevée un jour s'il fallait faire table rase à chaque changement de mode ou de théorie.

Les assertions que l'on peut considérer comme étant de troisième niveau elles reposent sur les seuls agencements de termes théoriques sont encore plus fragiles. P. d'Urte (1712) soutient que « dans la langue carabrique il n'y a point d'article pour distinguer les genres, parce que dans les noms il n'y a point de différence de genre masculin, de féminin ni de neutre » (cité par Oyharçabal 1989, p. 466, note 12). On peut considérer cette explication comme une assertion empirique fautive : il suffit d'évoquer l'anglais pour voir que l'absence de genre ne se lie pas à l'absence d'article. Mais l'assertion de d'Urte n'est pas, pour lui, une assertion empirique, c'est un effet de son dispositif descriptif : les pédagogues du latin ont introduit *hic*, *haec*, *hoc* dans les paradigmes des déclinaisons, ces éléments ont plus tard été identifiés avec les articles des vernaculaires, et les articles ont fini par être définis comme ce qui permet de distinguer les genres (voir Appendice 1). Les assertions négatives — comme celle de Biet qu'on vient de citer, ou celles de Sagard citée p. 31 —, quoiqu'empiriquement correctes, sont des points de départ catastrophiques pour des généralisations : on a vu comment Monbodo en tirait l'idée de langues sauvages, ne possédant pas les mêmes propriétés que les autres langues.

Le processus contrastif de la grammatisation dote les différentes langues de la position d'*observatoire* les unes vis-à-vis des autres. La considération de l'accent, par exemple, n'est pas naturelle au locuteur natif. On l'atteint par contraste : c'est l'anglais Palsgrave qui remarque le fait que le français n'a pas un accent de mot, mais un accent de phrase⁸⁴. La réitération de la démarche contrastive conduit à formuler des remarques sur l'identité et la différence des langues, à construire des catégories qui ne font pas partie des concepts initiaux, à associer des propriétés qui ne le sont pas partout (par exemple, le genre et la forme verbale). Quelles que soient, toutefois, la valeur de vérité d'une assertion contrastive et la quantité d'information qu'elle est susceptible de contenir, il peut paraître naturel de rechercher des assertions qui sont valables pour une langue en elle-même. Dans le contexte de la grammatisation généralisée cela suppose des catégories valables sans restriction pour n'importe quelle langue.

Par rapport à l'assignation catégorielle constrative (cf. [15]), une assignation non contrastive doit être absolue, non relative au contexte d'assignation; autrement dit, les catégories assertées doivent être rigoureusement identiques quelle que soit la langue concernée, ce qui suppose l'identification des propriétés composantes et la disparition de l'implicite. Or, le développement de la grammatisation s'accompagne d'un *mouvement centrifuge* qui a une double conséquence. D'une part, avec le temps et plus encore dans les cas de grammatisation endogène, chaque langue tend à être grammatisée sur des bases qui lui sont de plus en plus appropriées, ne serait-ce que pour des raisons d'économie et de simplicité dans la formulation des règles et parce que le matériau empirique *sur-détermine* les catégories⁸⁵. D'autre part, les catégories dotées d'un même nom ont tendance à être employées en fonction de propriétés différentes et à perdre leur identité conceptuelle. Il suffit de voir que, même pour une seule langue, un élément linguistique bien identifié peut être classé dans différentes catégories (par exemple, le *qui* français a été pronom, conjonction, adjectif, etc., en fonction des propriétés considérées) pour comprendre que les catégories, variant en extension, ne sont pas identiques à elles-mêmes (voir également, pour l'anglais, Michael 1970). Le mouvement centrifuge s'accompagne en outre de la « capture » de certaines langues : on peut voir ainsi la grammataine latine se contaminer lentement par l'effet en retour de la grammatisation des vernaculaires (voir chap. VIII, section 1). Cette situation implique que la construction intellectuelle de généralités théoriques concernant l'ensemble des langues, ne puisse être tout à fait de même nature que la grammatisation des différentes langues. Il y a une distance théorique considérable entre, par exemple, le fait de reconnaître l'ergatif comme cas morphologique du basque, et celui d'opposer, en général, la construction ergative et la construction accusative⁸⁶, entre remarquer la présence d'articles dans certaines langues tandis que d'autres n'en possèdent pas, et expliquer la fonction exacte de l'article.

Classiquement, on date l'apparition de considérations générales (grammaire philosophique, grammaire spéculative, grammaire universelle, grammaire générale, grammaire raisonnée, etc.) sur la structure des langues soit (a) avec la grammaire spéculative médiévale (ca 1300; voir le chap. II), soit (b) avec la grammaire générale de Port-Royal (1660). La question est loin d'être simple puisque l'on a également proposé les points de départ suivants : (c) les deux premiers traités de l'*organon* aristotélicien (F. Thurot, 1796, *Tableau des progrès de la science grammaticale*; cf. Baum 1982 : 24); (d) l'apparition de traités grammaticaux englobant plusieurs langues (voir chap. VI, section 2; certains auteurs

s'efforcent même de relier la généralité à la communauté originelle d'une famille linguistique, comme Christian Ravius, dont l'ouvrage intitulé *A general Grammar* (...) (Londres, 1650) peut être assimilé à une grammaire comparée et historique des langues sémitiques (voir p. 228); (e) le travail des grammairiens latins pour adapter la grammaire grecque à leur langue (Amacker 1990) et (e') la grammatisation des vernaculaires, en particulier exotiques (Carvalho Buescu 1983); (f) le renouveau de la grammaire latine au XVII^e siècle (notamment Scaliger et Sanctius; cf. Clérico 1982, Padley 1985, pp. 219-268); (g) enfin, certains interprètes, non sans arguments en considération de son rôle médiéval, en sont venus à considérer l'*Ars Minor* de Donat comme faisant fonction d'une sorte de grammaire générale (Merrilees 1990⁸⁷). Il est clair que toutes ces datations recèlent chacune quelque part de vérité. On remarquera, en outre, l'existence de filiations historiques bien attestées : entre (g) et tout le reste, entre (a) et (b) (cf. Joly et Stefanini (dirs) 1977), entre (f) et (b) (cf. Clérico 1982), entre (d), (e) et (b). Comme on le verra dans la section 2 du chap. VI, Port-Royal peut difficilement passer pour une origine absolue, fût-ce au XVII^e siècle; il ne faut pas, au reste, oublier que la grammaire générale a été conçue comme une introduction à différentes grammaires de langues⁸⁸. En quelque sorte, la recherche de généralités a toujours plus ou moins accompagné le développement des études grammaticales⁸⁹. Il va de soi, cependant, que l'hésitation dans la datation ne peut que recouvrir des confusions. Par ailleurs, on ne peut guère confondre la description d'une langue « exotique » en quelques pages, un manuel pédagogique d'un vernaculaire destiné aux enfants et, par exemple, la grammaire latine de Scaliger qui a pour but de fournir des explications (ce qu'en bon aristotélicien il appelle des « causes ») et pas seulement des descriptions.

Supposons un plan horizontal où figurent les données linguistiques. Imaginons que les opérations intellectuelles de représentation de ces données, pour chaque langue, aient lieu sur des axes verticaux, perpendiculaires à ce plan. A partir de là, on peut concevoir trois autres types d'opérations. D'abord, tout en restant dans un axe vertical, on peut abstraire les caractéristiques particulières à la langue en question; il y a *idéalisation*. Ensuite, on peut faire glisser horizontalement des représentations d'un axe vertical vers un ou plusieurs autres axes verticaux, il y a *longitudinalisation*. Enfin, on peut revenir sur les opérations elles-mêmes, leur constitution, leur validité, etc., dans la mesure où on les applique longitudinalement à l'ensemble des langues (c'est-à-dire à un ensemble plus ou moins vaste), il y a *thématisation*⁹⁰. Dans les trois opérations, on atteint évidemment la généralité, mais elle n'est pas de

même nature. En outre, les opérations généralisantes ne sont certainement pas indépendantes les unes des autres. Pour démontrer sa thèse, Amacker (1990) s'appuie notamment sur le système des cas, et le passage des cinq cas morphologiquement bien distincts du grec aux six cas traditionnels du latin. Or, les auteurs latins, dans leur comparaison avec le grec (longitudinisation), ont parfois proposé un septième et un huitième cas, utilisant des formes prépositionnelles, c'est-à-dire se livrant à une redéfinition verticale de la catégorie « cas » (idéalisation). Par ailleurs, il semble bien, qu'en-deçà de l'opération de longitudinisation (qui peut être un simple transfert non explicite du cadre théorique latin), la grammatisation des vernaculaires, suppose une sorte d'idéalisation préalable des catégories. Ainsi, Meigret (1550) écrit-il à propos de la langue française : « elle a en soi quelque ordre par lequel nous pouvons distinguer les parties dont sont composés tous langages et la réduire à quelques règles ». On trouve des affirmations semblables chez le portugais Juan de Barros (1540; cf. Carvhalho Buescu 1983, p. 18 et s.).

L'enseignement grammatical du latin au Moyen-Âge (voir Rosier (éd) 1990), tel qu'on le trouve dans les manuels classiques (le *Doctrinale* d'Alexandre de Villedieu, le *Græcismus* d'Evrand de Béthune, ou le *Catholicon* de Jean de Gènes) est déterminé par une visée pédagogique, des techniques de mémorisation (versification) et le souci du détail morphologique⁹¹. Cela ne signifie pas que cet enseignement soit *élémentaire*, au sens où on l'entendra à partir du XVII^e siècle (c'est-à-dire du simple et du facile à comprendre) : les vers du *Doctrinale* sont probablement incompréhensibles sans l'aide de gloses. Lorsque la grammaire latine devient, avec la logique, une matière d'enseignement universitaire, son orientation est totalement différente. Elle est une discipline abstraite et théorique, extrêmement sophistiquée, susceptible d'argumentation, ce que l'on appelle une « science » (voir Sirridge 1988a). Son rapport au latin est très particulier, puisqu'il aboutit à construire une sorte de langue canonique abstraite. Il n'y a pas de distance entre le langage objet et le métalangage, la métalangue est interne à la langue qu'elle prolonge plutôt qu'elle ne la décrit. C'est ce qu'implique la notion même de *supposition matérielle*, qui fait de l'autonomie l'une des possibilités de signification du mot, au même titre que les autres. Plus encore, c'est ce que supposent la construction de paraphrases, qui se substituent aux termes pour les désambiguïser ou l'imposition d'un ordre des mots canonique pour marquer la portée des quantificateurs ou indiquer un choix d'interprétation. Les grammairiens — ou les logiciens — travaillent bien à définir les unités linguistiques et leurs rapports (cf. la rection, l'accord), mais ils ne s'intéressent pas au classement des formes. Ils se basent sur une ontolo-

gie qui, par définition, n'est pas censée dépendre de la structure d'une langue. Leurs catégories et leurs explications reposent non seulement sur une sémantique (on peut dire qu'ils ont entre autre choses inventé la sémantique référentielle), mais sur la structure abstraite de la prédication, ce qui entraîne la considération des *fonctions*⁹², plutôt que des formes, et une très nette orientation vers la syntaxe (Kneepkens 1990a,b). La grammaire théorique médiévale (voir le chap. II), quoiqu'elle concerne uniquement le latin, tout comme la logique, n'a pas à proprement parler la langue latine pour objet, mais l'énoncé en général.

Il en va tout autrement de la grammaire générale. Née après la grammatisation et trouvant son apogée au XVIII^e siècle autour des encyclopédistes français, celle-ci se propose d'être la science de ce qui est commun à toutes les langues. Dans un univers culturel où la profonde mutation des sciences de la nature impose la conception de la *loi* comme l'assertion vérifiable d'un rapport constant entre les phénomènes, la grammaire générale entend être la science des lois du langage auxquelles doivent se soumettre toutes les langues. Il y a trois possibilités pour effectuer cette opération de thématisation : 1) constituer avec des données en provenance de toutes les langues un domaine empirique susceptible de permettre la vérification de propositions universelles; 2) tenter de prendre pour objet les opérations par lesquelles on décrit les langues; 3) retourner la thématisation sur les opérations intellectuelles par lesquelles les hommes constituent leurs paroles. C'est la troisième voie que choisit la grammaire générale, les deux autres ne seront vraiment explorées qu'au XX^e siècle. La conception cartésienne de la subjectivité y est évidemment pour beaucoup. Cette voie n'est pas incompatible avec la première, mais il faut bien reconnaître que, malgré les efforts d'un Beauzée notamment, la plupart des grammaires générales s'appuient principalement sur la langue de leur rédacteur, et sur les langues classiques, latin et grec. A la décharge des auteurs, il faut dire que les résultats du mouvement de grammatisation sont difficilement accessibles. Il est symptomatique de voir que les seuls grands travaux français sur une langue amérindienne, ceux du Père R. Breton⁹³, sont pratiquement contemporains de la *Grammaire* (1660) et de la *Logique* (1662) de Port-Royal et que les deux appartiennent à des univers culturels sans grande communication (cf. Auroux 1984c). Les bases sociologiques sont différentes : face aux missionnaires et aux explorateurs qui étudient les langues non-indoeuropéennes, ce sont des pédagogues, des grammairiens des langues nationales, voire des philologistes qui travaillent sur la question de la grammaire générale. Au reste la présentation latine des grammaires « exotiques » n'allait guère dans le sens de la diversité. En tout état de cause, on peut concevoir que la

grammaire générale a essentiellement pour finalité pratico-théorique de prendre la place que nous avons vu la grammaire latine occuper vis-à-vis des langues du monde, à la fois introduction nécessaire et métalangage non spécifique. Par là, il s'agit de se débarrasser de la contrainte latine la plus voyante, en remarquant, par exemple, que pour exprimer le même phénomène de détermination, une langue peut utiliser des cas ou des prépositions. Il y a là une véritable naissance de la grammaire moderne (Dominicy 1984, à propos de Port-Royal).

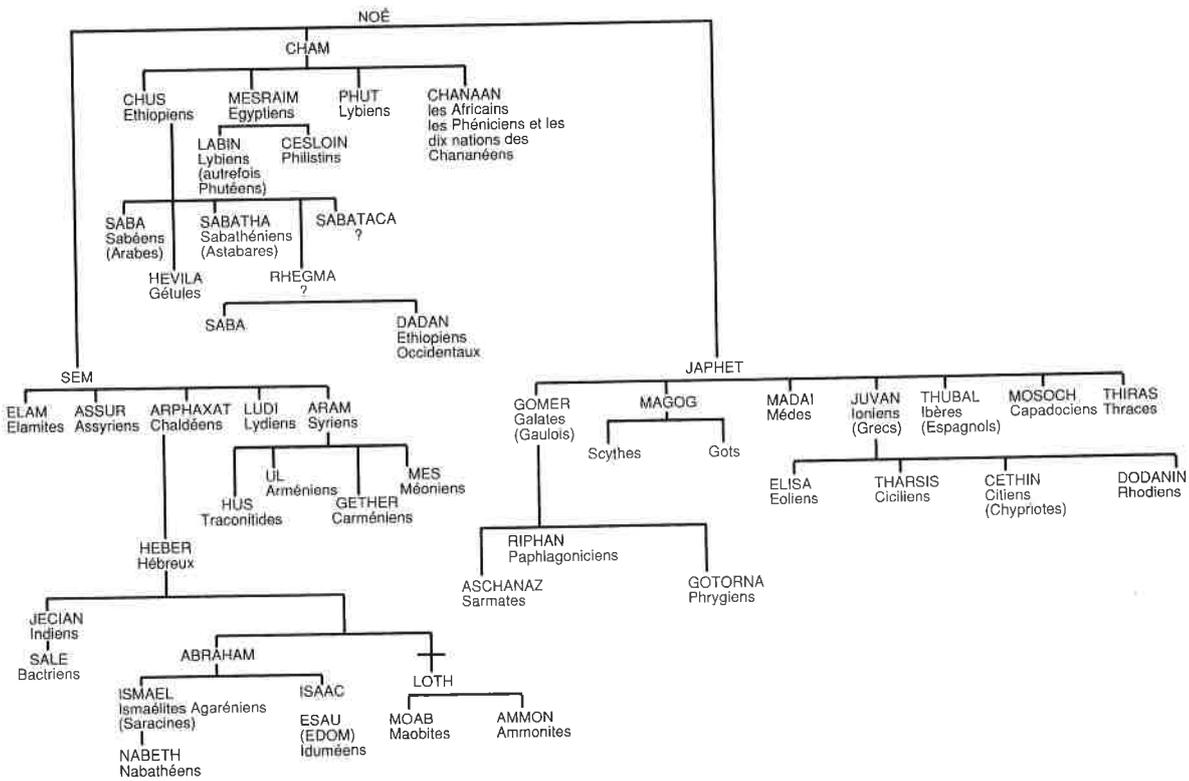
Ce projet scientifique, qu'il faut distinguer, malgré certains recouvrements, de celui qui concerne les caractéristiques et les langues universelles, né, lui aussi, après les opérations de longindinisation (voir chap. VI, section 1) repose, toutefois, sur un programme de recherche intentionné. D'un côté les catégories linguistiques devraient pouvoir se réduire à des catégories de la représentation⁹⁴, ou, si l'on veut, les termes théoriques spécifiquement linguistiques (nom, verbe, imparfait, genre, etc.) devraient pouvoir être définis en termes non-linguistiques (d'où l'introduction en grammaire d'un vocabulaire psychologique et sémiologique, qui s'ajoute à ce qui reste du vocabulaire ontologique médiéval). Or, ce programme, que l'on peut qualifier de réductionniste, se heurte au fait que les catégories linguistiques sont inéliminables⁹⁵, ce qui explique qu'il finisse, au début du XIX^e siècle, par sombrer dans des généralités dont l'intérêt linguistique est peu clair, en particulier, lorsque les auteurs, contaminés par l'idéalisme kantien, proposent des déductions *a priori* des catégories grammaticales (cf. la *Reine Sprachlehre*, grammaire pure, de A. F. Bernhardi, 1801; voir Naumann 1986, Schlieben-Lange & Weydt 1988). D'un autre côté, le rapport de la catégorie générale aux particularités des langues reste celui de la souscription sous l'universel. Pour défendre l'universalité, et l'assertion que certaines catégories existent identiquement dans toutes les langues, Beauzée n'a d'autre solution que de construire une arborescence dans laquelle les catégories d'un certain rang (les universaux) subissent toutes les autres catégories susceptibles d'apparaître optionnellement dans les différentes langues, nulle parmi ces dernières catégories ne pouvant se brancher sous aucun ou sous plusieurs universaux (Auroux 1988a). L'inconvénient du procédé est de conserver, au nœud des catégories universelles, la liaison de propriétés qui n'offrent pas cette compacité dans la totalité des langues (par exemple, l'ensemble : [+ verbe, + temps, + personne, - genre]). Il faudrait «casser» cette compacité et utiliser les propriétés comme des dimensions relativement indépendantes permettant de décrire la diversité des phénomènes, mais alors les catégories initiales cesseraient d'être la base d'assertions universelles. Il a manqué, également, à la grammaire générale de travailler

sur des structures morphologiques différentes et d'enrichir les catégories latines. On comprend, dans ces conditions, que son apport essentiel reste au plus près de la description raisonnée des vernaculaires européens à laquelle elle permet incontestablement de faire de grands progrès (voir, notamment, pp. 344, 375) ou de la philosophie du langage qu'elle entraîne dans la discussion du rapport de ce dernier à la pensée (voir chap. VI, section 3).

La grammatisation, à la Renaissance, des vernaculaires européens est contemporaine d'une discussion sur leurs origines, leurs filiations et sur leurs rapports aux langues que l'on découvre dans le monde. Or, d'une part, il s'agit d'une entreprise intellectuelle qui n'a guère son équivalent dans le monde gréco-latin; d'autre part, dans le domaine des sciences du langage, il s'agit incontestablement du territoire le plus marqué par la mythologie, en l'occurrence celle de la tradition biblique judéo-chrétienne. On peut trouver dans Isidore de Séville, l'un des premiers modèles globaux de filiation :

Les nations entre lesquelles la terre a été partagée sont au nombre de quinze issues de Japhet, trente et une issues de Cham, vingt-sept issues de Sem, ce qui fait soixante-treize, ou plutôt, comme le calcul le révèle, soixante-douze; et tout autant de langues qui ont commencé sur la terre et qui, par leur expansion, ont rempli les provinces et les îles (*Etymolog. lib. IX, 2, ed. cit. p. 42*).

Nous reportons sur l'arbre généalogique de la page 50, les langues en question. Isidore, qui évoque quantité d'autres ethnies modernes (au tournant des VI^e et VII^e siècles, le paysage linguistique n'est plus celui des premières générations qui ont suivi le déluge!) ne les situe pas sur cet arbre. Ce sera la tâche de quantité d'érudits, à partir de la Renaissance, que de rassembler des informations et d'inventer des arguments afin de lui donner une nouvelle forme. Les discussions auront souvent lieu dans le cadre mythologique, et, comme dans le cas des mythologies concernant les éléments naturels⁹⁶, la laïcisation ultérieure conservera longtemps la structure initiale. Nous en trouvons des traces encore aujourd'hui : prédominance constante du monogénéisme (l'hypothèse de familles linguistiques indépendantes n'apparaît qu'en fin du XVIII^e siècle, par exemple, chez Volney), utilisation du modèle généralogique (malgré la concurrence de conceptions diffusionnistes largement répandues au XVIII^e siècle) et par conséquent privilège de la divergence historique des langues sur les phénomènes de convergence, métaphores des langues mères et des langues filles, voire dénominations des familles linguistiques (cf., encore, après la disparition des «langues japhétiques», la persistance «langues sémitiques» et des «langues chamitiques»). La connaissance des langues du monde a passablement changé le tableau



La généalogie des nations du monde et de leurs langues d'après Isidore de Séville, *Etymologia* Lib. IX.

initial, refoulant, alors que réapparaît⁹⁷ et se généralise une appréhension anthropologique de la question de l'origine des langues, le mythe de l'hébreu langue mère universelle. Deux conséquences de cet important développement scientifique (voir chap. VIII, section 3) méritent une attention particulière.

La première concerne l'étymologie. Quand nous lisons Apollonios, Donat, Priscien ou l'une quelconque des grammairies citées dans cette introduction, nous ne sommes guère plus dépayés (ni moins!) qu'un mathématicien contemporain ouvrant le traité d'Euclide ou un manuel de calcul commercial du XV^e siècle. Il en va autrement lorsque nous rencontrons une étymologie à la Isidore, du genre : *homo* vient de *humus*, parce que l'homme vient de la terre. L'étymologie médiévale nous place devant une incontestable *discontinuité théorique*⁹⁸. Il y a un moment où ce type de démarche intellectuelle a cessé d'être acceptable dans les sciences du langage. Peut-être faut-il admettre que ce moment correspond à un changement global d'*épistémé* que Foucault place entre la Renaissance et l'Age classique. Je ne suis pas sûr que ce type de considération, qui sans doute aide à schématiser et possède une indéfinissable valeur statistique, ait un grand intérêt pour l'historien des sciences. L'étymologie interprétative se retrouve aussi bien autrefois chez Platon qu'aujourd'hui chez Heidegger. A l'inverse, de nombreux savants médiévaux lui prêtèrent la dérivation morphologique et les grands érudits de la Renaissance recoururent également aux rapports entre formes et sons qui caractériseront la « nouvelle étymologie » des XVII^e et XVIII^e siècles, celle de Ménage (*Dictionnaire étymologique*, 1694), Skinner (*Etymologicon linguae anglicanae*, 1671) ou Ihre (*Glossarium suogothicum*, 1769). Ce qui est clair, c'est que dès lors qu'une masse considérable de vernaculaires se trouvent grammaticalisés et confrontés entre eux, cela n'a plus guère de sens de chercher une « origine » dans l'interprétation d'une forme appartenant à une seule langue. La *bifurcation* qui s'ensuit dans l'histoire des sciences du langage éloigne lentement, mais inéluctablement, la vieille étymologie du corps des recherches intellectuellement et sociologiquement acceptables dans ces disciplines.

La seconde conséquence concerne le réseau, c'est-à-dire le graphe, que forment les connaissances linguistiques. On a vu comment ce réseau s'était effectivement constitué à partir de la commune origine latine des grammairies (cf. les schémas [1] à [5]). Il importe cependant de distinguer : i) la construction intellectuelle du réseau des formes de grammatisation ; ii) l'accessibilité des formes de grammatisation pour un intellectuel européen ; iii) la représentation du réseau, c'est-à-dire des relations entre les langues et les grammairies. Cela revient à distinguer

trois réseaux interconnectés, dont les deux derniers concernent moins la connaissance des langues que la connaissance de cette connaissance. Or, nous avons vu que si le premier réseau était nécessairement connexe⁹⁹, les deux autres finissaient par manquer de connectivité. D'une part, en ce qui concerne le second, des domaines entiers des connaissances linguistiques s'ignorent les uns les autres, et, même si on le voulait, il serait parfois difficile de passer de l'un à l'autre, parce que ces connaissances sont restées manuscrites dans des missions dispersées aux quatre coins de la terre. D'autre part, en ce qui concerne le troisième, le mouvement centrifuge qui accompagne la grammatisation rend les grammaires de plus en plus opaques les unes aux autres. Autrement dit, l'extension de la grammatisation pose un problème de fond : comment rendre connexe le réseau des connaissances métalinguistiques ? Ce qui est en question, c'est l'unité même de la connaissance métalinguistique, et, donc, l'existence de ce qu'aujourd'hui nous considérons comme une discipline à laquelle nous donnons le nom de *linguistique*, un vocable apparu au tournant des XVIII^e et XIX^e siècles (voir vol. I, p. 14 et vol. III, Introduction). La grammaire générale est une façon de répondre au problème de la connectivité, la généalogie des langues également : dans les deux cas on transforme le réseau en arbre, et, à condition de passer par la racine commune (le général ou la langue mère), chaque nœud est accessible à partir de chacun des autres. Cette construction du troisième type de graphe, pour être satisfaisante, suppose que soit construit le second, sinon on risque de s'enfermer dans des connectivités locales. Il faut admettre que l'impressionnante série des compilations rassemblant les langues du monde qui s'établit dans le dernier quart du XVIII^e siècle, répond fort exactement à ce problème : Court de Gêbelin (1773-1782), Morboddó (1773-1792), Hervás y Panduro (1784), Pallas (1787-1789), Hervás y Panduro (1800-1805), Adelung et Vater (1806-1817), Balbi (1826). Ces compilations (voir chap. VIII, section 3) participent, en fait, au deuxième réseau (où elles rejoignent la constitution de bibliothèques spécialisées et la compilation de sources documentaires) et au troisième (parce qu'elles touchent la construction d'une théorie des rapports entre les langues). Elles ne sont pas sans précéder à la Renaissance (Adelung et Vater, reprinted à Gessner (1555) le titre de *Mithridates*), mais le phénomène n'avait jamais atteint une telle ampleur. Par ses dimensions et sa nature, il fait basculer les intérêts pratiquement assignables dans des finalités exotiques (cf. p. 21), et la grammaire générale elle-même se réclame souvent de motivations pédagogiques : le savant qui compile des connaissances métalinguistiques est délié de toute médiation externe à son intérêt. Quand bien même ces médiations ne cessent d'exister, dans son rapport

subjectif à son objet de savoir, c'est purement ce qu'Habermas¹⁰⁰ nomme un intérêt de connaissance qui l'emporte. Il n'était nullement évident que le savoir métalinguistique devînt le produit d'un pur intérêt de connaissance : il faut voir dans cette transformation fondamentale, l'un des fruits tardifs de la grammatisation.

LES PREMIÈRES GRAMMAIRES DES VERNACULAIRES DE L'EUROPE MODERNE

[Cette présentation suit la classification génétique contemporaine qui, bien entendu, n'est pas celle des auteurs; nous n'avons pas tenu compte des traités d'orthographe, ni des lexiques/dictionnaires, deux formes d'approche linguistique qui ont souvent précédé les grammaires.]

1. Langues indo-européennes

Langues celtiques

- *breton* : J. Maunoir, *Le sacré collège de Jésus* (1659); G. de Rostranen, *Grammaire François-Celtique ou François-Breton* (1738).
- *gallois* : *Cerdhwriaeth Cerdid Dafnod* (vers 1322; attribué à Eimion Offerriad ou à Dafydd Ddu); de nouveaux traités bardiques ont été rédigés après 1450, leur titre le plus courant dans les manuscrits est *Pun Llyfr Cerdhwriaeth* (les « Cinq livres de l'Art poétique »), le livre II, intitulé *Dyned*, tente d'adapter la grammaire latine au gallois; G. Robert, *Gramadeg Cymraeg* (Milan, 1567).
- *irlandais* : *Auricept na nÉces* (VI^e siècle); traités bardiques (XIII^e-XV^e siècles); B. Hussey, *Ruimhenta grammatae Hibernicae* (1659).

Langues germaniques

- *allemand* : V. Ickelsamer, *Ein Teutsche Grammatica* (1534); L. Albertus, *Teutsche Grammatic oder Sprachkunst* (1573) [rédigée en latin]; A. Oelinger, *Grammatica seu Institutio Verae Germanicae Linguae* (1574); J. Clajus, *Grammatica Germanicae Linguae* (1576)
- *anglais* : W. Bullokar, *Pamphlet for Grammar* (1586); P. Greaves, *Grammatica anglicana, praecipue quatenus a latina differt, ad unicam P. Rami methodum concinnata* (1594); J. Hewes, *A Perfect Survey of the English Tongue, taken according to the use and analogie of the Latin* (...) (1625); J. Wallis, *Grammatica Linguae Anglicanae* (1653).
- *danois* : E. Pontoppidan, *Grammatica Danica* (1668); P. Syv, *Den danske Sprog-Kunst eller Grammatica samt et Tilheng om dette Sprogs Skrive-rigtighed* (1685) [l'auteur avait déjà publié en 1663 un *Nogle betenktninger om det Cimbriske Sprog*, où il s'intéresse à l'histoire de la langue et présente un programme pour un dictionnaire et une grammaire].
- *feroe* : apparaît pour la première fois dans E. Rask, *Vejledning til det Islandske eller gamle Nordiske Sprog* (Copenhague, 1811, pp. 262-282).
- *frison* : *Friesche Grammatica* (1681) [paru dans le volume 2^{de} l'édition par S. A. Gabbema des *Friesche Rymlerje* de G. Japix; Bremmer 1992 soutient que ni Japix, ni Gabbema n'en est l'auteur et que le texte remonte au début du XVI^e siècle; en tout état de

- cause, il s'agit du seul document disponible avant le xix^e siècle: Charles Quiri, après avoir acheté la Frise aux saxons en 1525, y introduisit le hollandais].
- **islandais** : *Fyrsta Malfroeditriggerin* (xix^e siècle); R. Jonsson (Rannolus Jonas), *Linguae septentrionalis elementa tribusarcticonibus adstructa* (Copenhague, 1651).
 - **néerlandais** : H. Laurensz., *Twe-spraack van de Nederduitscheleertkunst, ofte van spel-len ende eyghenscap des Nederduitschenzals* (1584); C. Van Heule, *De Nederduitsche grammatica oftespraec-konst* (1625; version remaniée en 1633, sous le titre : *De Nederduysche sprae-konst ofte taelbeschryvinghe*).
 - **norvégien** : N. Svenungsen, *Det norske Fjeldsprog* (ms. 1821, publié en 1985).
 - **suédois** : E. Aurivillius, *Grammaticae Suecanae specimen* (ms. 1684, éditée en 1884; l'auteur a publié en 1693 des *Cogitationes de linguae Suiionicae qualis hodie maxime in usu est, recte scriptura et pronuntiatione*); N. Trällman, *Grammatica Suecana aller Enn Svensk Språk-ock Skiff-konst* (1696).

Langues néo-latines

- **atalan** : J. Ullastra, *Grammatica Cathalana embillida abdos orthografias, extensa i ab apostrophe per a correctament parlat i escriver en extens i apostrophada la llengua cathalana* (ms 1743; éd. par Montserrat Anguera, Barcelone, 1980) [c'est probablement de façon erronée que Monés et Pujol-Busquets (1984 : 33) donne une publication en 1753]; J. Petit y Aguilà, *Grammatica catalana predispositiva para la más fácil inteligencia de la Lengua española y latina* (ms ca 1796); J. P. Ballot y Torres, *Grammaticy Apologia de la Lengua Cathalana* (1815) [tout ceci reflète une situation historico-complexe; grande puissance méridionale au xiv^e siècle, la Catalogne a commencé par développer une littérature savante en provençal, dont le catalan R. Vidal a rédigé la première grammaire connue; en 1472, le castillan Jean II prend Barcelone et les grandes découvertes vont favoriser les ports de Castille. Les humanistes catalans (Vives) s'imprimeront généralement en latin (la première grammaire latine publiée en catalan, celle de B. Mares, parait à Barcelone en 1468). La situation ne fera qu'empirer; dans le Roussillon, cédé à la France par la paix des Pyrénées (1659), un édit du roi de 1700 prohibe le catalan; après avoir vaincu la révolte de 1700-1714, Madrid va développer une politique de castilianisation, ce qui explique autant le fait que les grammaires du xviii^e siècle soient restées manuscrites (il semblerait que d'autres grammaires manuscrites aient été rédigées notamment par J. Lopp et A. Bastero au milieu et à la fin du xviii^e siècle), que le titre du traité, en castillan, de Petit; quant à la grammaire de Ballot, elle est consécutive à l'invasion napoléonienne qui avait fait du catalan une langue officielle].
- **espagnol** : Antonio de Nebrija, *Grammatica de la lengua castellana* (1492); Busto, *Introducciones grammatias : breves y compendiosas* (1533); Tamara, *Suma y erudición de Grammatica en metro castellano* (1550); C. de Villalon, *Grammatica castellana* (Anvers, 1558) [on compte, également parmi la production flamande, deux grammaires anonymes publiées à Louvain : *Util y breve institucion, para aprender los principios, y fundamentos de la lengua Española* (1555) et *Grammatica de la Lengua Vulgar de España* (1559)].
- **français** : J. Barton, *Donat françois* (1409) [Barton a fait rédiger l'ouvrage par « plusieurs bons clercs du langage avant dite », cf. Kibbee 1991, p. 86]; J. Palgrave, *Le classement de la langue françoise* (1530, rédigé en anglais); J. Dubois (Sylvius), *In linguam Gallicam Isagoge* (...), suivi de *Grammatica Latino-Gallica* (1531); G. du Wez, *An hithudictorie for to lerne to rede to pronounce and to speke Frenche* (1532); L. Meigret, *Le Tretié de la Grammaire francoise* (1550).

– **italien** : L. B. Alberti, *Regole della lingua fiorentina* (ca. 1437-1441), ms qui figurait en 1495 dans la bibliothèque des Médicis; G. F. Fortunio, *Regole grammaticali della volgar*

- lingua* (1510); P. Bembo, *Prose della volgar lingua* (1525; la grammaire constitue le livre III); A. Accarisio, *La grammatica volgare* (1543).
- **portugais** : F. de Oliveira, *Grammatica da Lingagem Portuguesa* (1536); J. de Barros, *Grammatica da Lingua Portuguesa* (1540) [le traité de D. N. de Leão *Orthographia da Lingua Portuguesa* (1576), que l'on cite toujours à la suite des deux premiers ne concerne que l'orthographe; sur toutes ces questions voir Carvalhao Buescu 1983].
 - **provençal** : R. Vidal, *Razos de Trobar* (ca. 1200); Uc Faidd, *Donat Proensals* (ca. 1240); *Lays d'Amors*, livre III (1356).
 - **roumain** : D. Eustatievici, *Grammatica rumânească* (1757); I. Văcărescu, *Observații sau bătăii da seamă asupra regulălor si orindăielilor gramaticii rumânești* (1781); S. Micu et G. Sinca, *Elementa linguae daeo-romanae sive valachicae* (1805).

Langues slaves

- **bulgare** : P. Beron, *Riben Bukvar* (1824; abécédaire à l'usage des classes primaires, contenant quelques pages de grammaire); N. Rilski, *Bolgarska grammatika, sega pervo sočinenia* (1835); N. Bozveli & E. Vaskidovici, *Slavjanobolgarskoe detovodstvo za malkite, čast tretaja* (1835); X. Pavlovič, *Grammatica slavienobolgarska* (1836).
- **polonais** : P. Statorius-Siojenski (français d'origine, envoyé en Pologne par la communauté calviniste de Genève), *Polonicae grammaticae institutio* (Cracovie, 1568); M. Volkmar (allemand d'origine, professeur de latin et polonais à Gdansk), *Compendium linguae polonicae* (1594); F. Mesgihen-Meanski (originaire de Lorraine), *Grammatica seu institutio Polonicae* (1649); J. K. Woyna, *Compendiosa Linguae Polonicae Institutio* (1690).
- **russe** : H. W. Ludolf, *Henrici Wilhelmi Ludolfi grammaticae russicae quae continet non tantum praecipua fundamenta russicae linguae, verum etiam manductionem ad grammaticam slavonicam. Additi sunt in forma dialogorum modi loquendi communiore*; *Germanticae deque ac Latinae explicati, in gratiam eorum quilibet Latinum ignorant. Una cum brevi vocabulario rerum naturalium* (Oxford, 1696); E. Kopiewicz, *Manuductio in Grammaticam in Scholario Rossearum seu Moscovitarum. In usum discipulorum linguam moscovitam* (1706); M. Groening, *Theatrum Grammaticae Russicae, eller Grundtelig Handledning til Ryska Språket; jemte et tilraekeligit Vocabularium, Ryskaoch Svenska Samtal, samt efter ryska Språkets ehenkskap imatade sma Historier til ofting i Läsande* (Stockholm, 1750) [cette grammaire est considérée aujourd'hui comme la traduction d'un texte de Adodurov dont on a retrouvé un fragment]; M. Lomonosov, *Rossijskaja grammatika* (1755).

- **serbo-croate** : B. Kásić, *Institutionem linguae illyricae libri duo* (Rome, 1604) [l'auteur, jésuite, est cackavien, mais décrit les règles du dialecte sokavien, base du serbo-croate moderne]; M. A. Reljković, *Nova slavenska i nimacka grammatika* (Zagreb, 1767) [le terme «slavoniska» vient du nom de la région de Slavonie, actuellement partie de la Croatie]; A. Mrzavović, *Rukovodstvo k slavenselj grammatice* (1794) [concerne le serbe]; F. M. Appendini, *Grammatica della lingua illyrica* (Dubrovnik, 1808) [éditée à l'instigation du général français Marmont, duc de Raguse, qui s'est intéressé à la langue littéraire et au parler de Dubrovnik]; V. Karadžić, *Pismenica serbskoga jezika* (1814) [première véritable grammaire de la langue serbe, dont l'auteur est considéré comme le fondateur du serbo-croate moderne].
- **slavon** : L. Zizanius, *Hrammatika slavenska soveršennago iskustva osni častij* (Vienna, 1596); M. Smotrićki, *Hrammatik slavenskija pravilnoe syntagma po isčtanem mnogogresnago mniha Meletia Smotrićkogo* (1618).

– **tsèque** : V. Optar, P. Gzell et V. Filomates, *Grammatica tšeska* (1533); J. Blahoslav, *Grammatica tšeska* (ms. 1571; éd. 1857); V. B. Nedozersky (Nudzerimus), *Grammaticae Bohemicae adleges naturales methodi conformatae* (1603) [le modèle suivi est celui de Ramus]; J. Dobrovský, *Ausführliches Lehrgebäude derböhmischen Sprache* (1809).

— *ukrainien* : J. Uževyč, *Hramatyca slovenskajal/Grammatica sclaronica* (ms. 1643, en latin) [cette grammaire est aussi comptée parmi les grammaires du slavon russe] ; A. P. Pavlovskij, *Grammatika malorossijskogo naracija* (St. Pétersbourg, 1818).

2. Langues finno-ougriennes

- *estonien* : H. Stahl, *Ausführung zu der Esthnischen Sprache* (1637) ; J. Gustisäff, *Observationes grammaticae circa linguam esthonicam* (1648) ; H. Göseken, *Manuductio ad linguam Oesthonicam* (1660) ; J. Hornung, *Grammatica Esthonica* (1693)
- *finnois* : E. Petraeus (d'origine suédoise, évêque de Turku), *Linguae Finnicæ brevis institutio* (1649) ; M. Martinus, *Hodegus Finnicus* (Stockholm, 1689) ; B. Vhael, *Grammatica Fennica* (Turku, 1733).
- *hongrois* : [Il semblerait que l'évêque Janos Csesinge ait rédigé une grammaire au xv^e siècle, laquelle ne nous est pas parvenue ; cf. F. Toldy, *Corpus grammaticorum lingue Hungaricæ veterum*, Pest, 1866, p. VII.] Sylvestre (Erdösi), *Grammatica latino-hungarica* (1539) ; A. Molnar, *Nova grammatica Ungarica* (1610) ; I. Katona, *A Magyar Grammatikaska* (1645 ou 1647) ; G. Csipkés, *Hungarica illustrata* (1655) ; P. Pereszlenyi, *Grammatica Linguae Ungaricæ* (1682) ; S. Gyarmathi, *Okoskodva tantó magyar nyelv-mester* (1794) [le titre « Le maître linguistique hongrois enseignant de façon rationnelle » rappelle la dette de l'auteur à l'égard de Port-Royal].
- *lapon* : P. Fjellström, *Grammatica Lapponica* (1738) ; H. Ganander, *Grammatica Lapponica* (1743) ; K. Leem, *En Lapprisk Grammatica* (1748).
- *mordve* : P. P. Omatov, *Mordovskaja grammatika* (1838, en russe).
- *tchétémisse* : V. Putsek-Grigorovitch (?), *Sočinenija prirodnježščite k čeremiskoi grammatike* (Saint-Petersbourg, 1775). [Gyarmathi dans son texte de 1799 que nous étudions pp. 556 et s. — signale qu'à la lecture de trois grammaires du voitak, du tchétémisse et du tchouvache (généralement classé aujourd'hui parmi les langues caucasiennes), il avait noté des traces de son hongrois natal ; dans sa traduction de Gyarmathi (Amsterdam : Benjamins, 1983), Hanzeli signale l'édition (onyme) par les presses impériales, de trois grammaires à Saint Pétersbourg en 1775 : *Sočinenija prirodnježščite k grammatike čeremiskagoazyzka*, Saint Pétersbourg (rééd. *The First Cherenis Grammar*, introd. par T. S. Seboek et A. Raun, Chicago, The New Library, 1956) ; *Sočinenija prirodnježščite k grammatike voiskagoazyzka* (rééd. avec une introd. de G. Décsy, Bloomington, 1967) ; *Sočinenija prirodnježščite k grammatike čuvashskago yazyzka*. Ces trois grammaires sont généralement attribuées à Putsek-Grigorovitch].
- *voitak* : voir à tchétémisse.
- *zyriane* : A. Fijorov, *Zyrianskaja grammatika* (1813).

3. Autres

- *basque* : A. Oihenart, *Noitia urriusque Vasconiae tum Iberiae quam Aquitanicae* (1638) ; P. d'Ute, *Grammaire cantabrique basque* (ms. 1712) ; M. Larramendi, *El impo-sible vencido. Arte de la Lengua Bascongada* (1729).
- *tchouvache* : voir à tchétémisse.

NOTES

¹ Nous souscrivons à la thèse de B. LAROUR (*La science en action*, Paris, La Découverte, 1989, notamment pp. 290 s.) selon laquelle la technoscience possède une structure de réseau. Les sciences du langage, sur la période qui nous intéresse, constituent à notre sens une confirmation empirique de cette thèse. Il va sans dire que cela ne nous oblige pas à adopter le relativisme sceptique de LAROUR (sur la modération de notre historicisme, voir l'introduction du vol. D).

² J'emploie cette expression fautive de mieux, elle n'a qu'une fonction de désignation pour le savoir constitué sur le domaine empirique où se produisent les activités de l'*homo sapiens* et leurs effets.

³ Quantitativement, au début du XIX^e siècle, le patrimoine occidental recouvre environ 1000 langues : l'*Atlas Ethnographique* (1826) de Balh en recense 700. Voir pp. 550.

⁴ Le provençal, la langue des troubadours, est la plus ancienne langue néo-latine grammatisée. Le catalan Raimon Vidal (de Bezaudun), composé, entre 1190 et 1213, les *Razos de trobar* (pour une édition critique moderne, voir MARSHALL 1972). Ce traité sera mis en vers, en Sardaigne, par Terramagnino da Pisa vers 1270-1280 (voir A. RUFFINATO, *Terramagnino da Pisa : Doctrina d'Acort*, Roma, Atena, 1968) et repris, en Sicile, par Jofre de Foixa vers 1290 (voir E. LI GOTTI, *Jofre de Foixa : Vers e Regles de trobar*, Modena, UTM, 1952). De façon indépendante, Ue Faidit (Ue de Saint Circ ; voir GRÖBER 1884) a rédigé en Italie, vers 1240, un *Donatz proensals* (pour une édition critique moderne, voir MARSHALL 1969) et un dictionnaire de rimes (voir CHABAINEU 1877, Paris 1872). Le livre III des *Leys d'Amors* (1356), rédigé par des troubadours de Toulouse, est une grammaire provençale (plus de 400 pages dans l'édition GARNIER-Arroust des *Monuments de la littérature romane*, 1841) de très grande qualité, voir LAW 1986a), la première de ce niveau pour une langue européenne, si l'on excepte le latin et le grec.

⁵ Celle-ci dépend des domaines réservés aux nations européennes. Le domaine des portugais (voir CARVALHO BUESCU 1983) est plus particulièrement l'Asie, l'Afrique et le Brésil : le père H. Henriques rédige un *Arte da lingua Malabar em português* en 1549, resté manuscrit ; l'*Arte da lingua de lapan de Jao Rodriguez* est imprimé à Nagasaki en 1608-1609 ; l'*Arte de Grammatica da Lingua mas usada na Costa do Brasil* (concerne le tupi-guarani) du Pere Joseph de Anchieta paraît à Coimbra en 1595. Nous ne disposons pas d'étude historique globale sur la connaissance des langues africaines, qui ne semble devenir significative qu'au XIX^e siècle, et concerner, avant cette période, essentiellement des vocabulaires (cf. FODOR 1975). En ce qui concerne Madagascar (langue malayo-poly-nésienne), bien que les portugais aient découvert l'île en 1500, la première grammaire est celle du français Etienne de Flacourt (1748 ; cf. DEZ 1991).

⁶ Le premier texte manuscrit imprimé à Mexico, l'est en 1539, il s'agit d'un catéchisme bilingue : Fray Juan de Zamarraga, *Breve y mas compendiosa doctrina christiana en lengua mexicana y castellana*, Juan Crombeget.

⁷ Antonio Ruiz, *Tesoro de la lengua guarani*, Madrid 1639 ; *Arte y Vocabulario de la lengua guarani*, Madrid, 1640.

⁸ La quatrième partie de cette grammaire, restée manuscrite, *De arte poetica*, est rédigée en itandais. Voir LAMBERT 1987.

⁹ E. Uhryd, *Archaeologia Britannica, giving some account additional to that has been hitherto publish'd, of the languages, histories and customs of the original inhabitants of Great Britain...*, cf. I, *Glossography*, et IX, *A Brief Introduction to Irish and Ancient Scottish Language*, Oxford, The Author, 1707.

¹⁰ « E no se pot conoser ni trar l'acusatus del nominatiu sino per zo que-l nominatus singulars, quan es masculis, vol -s en la fi e liaute cas no-l volen, e-l nominatiu plural no [lo] vol e tuit liaute cas volen lo enl plural » (MARSHALL 1969 : 92).

¹¹ Lorsque les jésuites européens pénétrèrent au xvii^e siècle à la cour de l'empereur de Chine, ils y trouvèrent des astronomes musulmans.

¹² Bien entendu, l'unité théorique gréco-latine explique qu'on puisse aussi bien rentrer dans ce fond par la voie grecque, ou que le savoir byzantin ait été si facilement assimilé. La *Tekhné* de Denys a été traduite en géorgien, arménien, syriaque et slavon (sur ce dernier, voir chap. IV, section 1).

¹³ Un exemple parmi d'autres, pour la traduction en L₂ d'une grammaire de L₁, initialement rédigée en L₁ : la parution en 1590 de *The Spanish Grammar* (London, John Wolfe), traduction par John Torre d'un ouvrage d'Anthoine de Comro. Dans le même ordre d'idées, il semble que la grammaire du russe en suédois de Michael Groening (*Thet ar grammatica Russica* (...), Stockholm, 1750) soit la traduction d'un manuscrit russe de E. V. Adodurov (ca 1738), dont seul un fragment subsiste aujourd'hui. Le phénomène est encore plus évident pour les lexiques polyglottes.

¹⁴ D. Bidegaray présente, en 1675, aux États de Navarre une requête de subvention pour la confection d'un dictionnaire trilingue (basque, latin, français) dans le but de « faciliter à la jeunesse de la Basse-Navarre les voyes et les moyens d'apprendre la langue latine qui est la porte par laquelle on parvient aux grandes sciences ». L'année suivante le même projet ajoute à son argumentaire le fait de « donner des règles » au basque (ОУНАРСВАЛ 1989, pp. 460-461).

¹⁵ Il est toutefois difficile de séparer la grammaire castillane (1492) des *Introducciones latinae* (Salamanque, 1481) et de leur traduction espagnole (*Introducciones latinas* (...) *contraquesto et romance ad latin, Salamanque, ca. 1487*).

¹⁶ On retrouve, à un moindre échelle, un cas semblable avec le tamoul dans l'œuvre de C.J. Beschi (*Grammatica Latino-Tamilica in qua de vulgari tamilicae lingue [Koutamul dicto (...)]*; ms 1728; éd. 1738 ou 1739; concerne le tamoul commun; *Grammatica Latino-Tamilica ubi de elegantiori lingua tamilicae dialecto [centamil dicta (...)]* ms 1730; trad. angl. 1822; éd. 1917; concerne le tamoul poétique); *Clavis Humaniorum Litterarum Subinioris Tamilici Latini*; ms ca. 1735; éd. 1876; suit le modèle des grammairiens autochtones). Les grammairiens tamouls n'ont rien qui corresponde à la catégorie adjectivale. Le missionnaire utilise l'opposition traditionnelle de la grammaire latine *nomen proprium/nomen appellativum* pour traduire par le second terme la catégorie autochtone *vinai* *kurippu* (*signum verbi*), rassemblant des éléments qualificatifs qui « se déclinent comme les noms » et « se conjuguent comme les verbes ». Les grammairiens ultérieurs retiendront une partie de la terminologie dans l'expression *verbe appellatif*. Cf. CHEVILLARD 1992.

¹⁷ Cf. TROUPEAU 1962. On notera que le premier des trois livres des *Grammatices arabicae* (Breslau, 1608-1610) du médecin P. Kirsten venu à l'arabe par intérêt pour les textes médicaux contient une traduction de la *Muqaddima* d'Ibn Agunum.

¹⁸ Ainsi pour *faurris*, on trouve, en ancien français : *en le temps a venir* et en ancien haut-allemand : *taz chungitiga zit, pour infinitivus*, en ancien français : *el moed sanz jin* et en ancien anglais : *ungeendi glendic*. Voir sur ce problème MERKULEV, 1987b.

¹⁹ Sur le rôle fondamental du texte de ce grammairien, voir HOLTZ 1981.

²⁰ La version de Saint Jérôme sera adoptée comme vulgate au viii^e siècle. Sur le rapport de Saint Jérôme à Donat on se reportera à HOLTZ 1981; on trouvera de nombreuses indications sur les conceptions linguistiques de ce père de l'Église dans le commentaire suivi du *Contre Rufin* établi par P. LARDET (Leyde, Brill, 1992).

²¹ Le *Moyen-Âge* a connu des traductions du Donat en islandais et en norvégien (dont seuls de très courts fragments sont parvenus jusqu'à nous); il y en a peut-être eu également en danois et en suédois. cf. HOVDHAUGEN 1987, p. 75. La traduction en slavon est plus tardive (Dmitri Gerashimov, *Donat's svec grammatica* (...), 1522).

²² En disant cela, j'imagine simplement ce qu'eût pu être le devenir de la « grammatisation » des langues du monde, si elle avait pris pour base la grammaire arabe ou sanskrite, ou l'analyse linguistique chinoise.

²³ Le printemps 813 a connu cinq synodes. Ceux de Chalons-sur-Saône et d'Arles, parce qu'ils se contentent de termes généraux, permettent aux historiens de conclure que l'intelligibilité d'un texte rédigé en latin simple ne posait pas encore de problème dans la Gaule du Sud; celui de Tours évoque la nécessité de « transférer en rusticum Romanum linguam aut Thiotiscam » c'est-à-dire de traduire dans la langue romane rustique et la germanique (B. CAROUGIANNI, *La Naisance du Français*, Paris, PUF, 1991, p. 41). Voir M. ZINK, *La prédication en langue romane avant 1300*, Paris, Honoré Champion, 1982.

²⁴ Voir, *supra*, le cas de l'irlandais. Il faut rappeler que l'Irlande n'a jamais fait partie de l'Empire Romain, que la culture latine y est toujours demeurée purement livresque et qu'enfin, c'est en Irlande que l'étude du latin à partir de Donat est la plus précoce (cf. HOLTZ 1981, chap. VII).

²⁵ Le xiv^e siècle a vu la population de l'Europe baisser considérablement (épidémies, famines, guerre de cent ans).

²⁶ Voir P. BENOIT, « Calcul, algèbre et marchandise », M. SERRES (dir) *Éléments d'Histoire des Sciences*, Paris, Bordas, 1990, 197-222.

²⁷ Si les premières grammaires du catalan datent du xvii^e siècle, dès 1468 paraît à Barcelone la grammaire du latin en catalan de Bartolomé Mates (rééd. Barcelona : Institut Català de les Arts del Llibre, 1906).

²⁸ Cf. H.G. RICHARDSON, « Business training in medieval Oxford », *The American Historical Review* 46, 259-280, 1941.

²⁹ Cf. G. DANAN, *Les intellectuels chrétiens et les Juifs au Moyen-Âge*, Paris, Cerf, 1990; voir également S. BERGER, *Quam notitiam linguae hebraicae habuerint christiani medii aevi temporibus in Gallia*, Nancy, 1893. On sait que Saint Jérôme avait dressé une liste des noms propres bibliques dont il donne l'étymologie (*Liber interpretationis hebraicorum nominum*). On dispose d'instruments lexicographiques comme la *Summa Portionis* (1250-1272). Nous avons conservé un fragment d'une grammaire hébraïque rédigée par Roger Bacon. Henri de Hasasia (ou de Langenstein), enfin, a rédigé en 1388 un *De idioma hebraico*, ouvrage qui est déjà très élaboré.

³⁰ Il faut noter que la *Tekhné* de Denys a été traduite en syriaque dès le iv^e siècle par Joseph Huzaya.

³¹ Les sources arabes sont fondamentales pour certains courants aristotéliens médiévaux. Voir, par exemple, A. DE LIBÉRA, *Penser au Moyen-Âge*, Paris, Seuil, 1991.

³² C'est aussi la fin d'une certaine coexistence des cultures. Alors que chrétiens, juifs et musulmans vivaient pacifiquement sous la domination arabe, les Rois Catholiques signent en 1492 un édit d'expulsion des juifs, et promulguent en 1502 une loi chassant d'Espagne les musulmans non-convertis.

³³ Dont le coût pour l'humanité est considérable : on estime que la population amérindienne est passée de 60 millions d'individus à une vingtaine lors du premier quart de siècle de la conquête. Les européens en même temps que leurs catéchismes et leurs technologies apportent les épidémies, les guerres, l'esclavage et la désorganisation sociale.

³⁴ « Pour ceo que les bones gens du royaume d'Engleterre sont embrasés a sçavoir lire et escrire, entendre et parler droit François a fin qu'ils puissent entreconner bonement ové leur voisins, c'est a dire les bones gens du royaume de France; et ainsi pour ce que les leys d'Engleterre voletiers s'entrescrivent en romance, tres necessaire e cuide est aus Englois de sçavoir la droite nature de François », cité par KRABBE 1991, p. 203.

³⁵ Il est clair que cette concurrence n'est pas nouvelle. Dès le ix^e siècle, Otrifid, par exemple, écrivait : « Wánana sculum Fráňkom énon thaz bitváňkon, ni si in fránkisgon

beginnen, sie gotes Iob singen?», pourqu'oi devrait-on laisser les Francs seuls commencer à chanter les louanges de Dieu dans la langue franque? (cité par WEBER 1987, p. 115).

³⁶ Cf. Isidore de Séville, *Etymologiae*, IX, 1-1 : « Or, au début < c'est-à-dire après le déluge >, il y avait autant de langues que de nations, ensuite il y eut plus de nation que de langues, parce que d'une seule langue sortirent plusieurs nations » (trad. Reydellet, Paris, Les Belles Lettres, 1984, p. 30).

³⁷ L'histoire de la grammaire latine ne se termine évidemment pas avec les grammairiens latins ; voir ROSSER (éd.) 1988a.

³⁸ Cf. pour l'Occident, les cas de la *Tekhné* de Denys le Thrace, de l'*Auraiscept na nécesses* irlandais, les gloses qui accompagnent le *Doctrinale*, etc.

³⁹ Il y a parfois des contingences techniques indépendantes de toute option linguistique. On a remarqué que dans la première édition du *Dictionnaire* de l'Académie française (1694), lorsque les lignes supérieures contiennent des lettres à jambage, c'est le caractère non accentué qui apparaît le plus souvent au lieu de *é. ê. ê. ê* : l'interligne trop étroit ne laisse pas de place pour l'accent. Cf. CATACH 1984 : 138-139.

⁴⁰ J'entends, ici, explication au sens fort de relation causale. La colonisation, l'exploration et les contacts commerciaux conduisent certes à peu près nécessairement à la « connaissance » des langues, mais certainement pas à leur grammatisation : il n'est pas trop aventuré de penser que la grammatisation des vernaculaires européens joue un rôle décisif.

⁴¹ Entre 1524 et 1572, on compte 109 ouvrages espagnols relatifs aux langues indigènes du Mexique. Ce qui concerne l'Amérique du Nord est beaucoup plus limité et vise quasi exclusivement les familles algonquines et iroquoises, toutes deux apparaissant dans les récits de J. Cartier (cf. BARBEAU 1961). HANZELI (1969) a étudié de près la production des missionnaires dans la Nouvelle France, qui manifeste une progression continue et aboutit à une excellente connaissance des deux langues matrices et de certains de leurs dialectes. Elle est malheureusement restée en grande partie manuscrite, fautive, notamment, de moyens locaux d'impression. Peu d'informations seront accessibles au public européen, et elles resteront élémentaires, même si l'on y joint les sources anglaises. Pour la famille algonquienne : des remarques du Père P. Lejeune sur le montagnais, dans les *Relations* des jésuites, en 1634 ; *A key into the language of America* (concerne le naraganset), que fait paraître à Londres, en 1643, R. Williams, le fondateur de la colonie de Rhode Island ; enfin, l'ouvrage célèbre, *The Indian Grammar begun* (concerne le massachusett) de J. Eliot, en 1666. Pour la famille iroquoise : une traduction intermédiaire huronne-française d'un catéchisme populaire par le jésuite J. de Brébeuf (Rouen, 1630) ; un *Dictionnaire de la langue huronne*, publié en 1632, par le frère recollé Gabriel Sagard ; une étude grammaticale de Brébeuf, parue dans les *Relations des jésuites*, en 1636, des notes sur le mohawk par BRYNAS, publiées en 1860.

⁴² Cf. A. KORYŔ, *From the closed world to the infinite universe*, Baltimore, The Johns Hopkins University Press, 1957 (t.f., Paris, PUF, 1962).

⁴³ Gérard Kremer, dit Mercator (1512-1594), mathématicien et géographe flamand qui fut longtemps au service de Charles Quint, représente les méridiens par des droites parallèles et les parallèles terrestres par des droites perpendiculaires aux premières.

⁴⁴ Pour une réédition moderne, cf. R. G. THWAITES, *The Jesuits relations and allied documents*, 73 vols. Cleveland, Burrows, 1896-1901.

⁴⁵ « L'Anthropologie nous apprend à connaître l'origine de l'homme, les divers états par lesquels il passe, ses qualités, ses affections, ses facultés ou actions, pour en déduire la connaissance de sa nature, de ses relations, de sa destination et des règles auxquelles il doit se conformer pour y répondre convenablement », J.-B. Robinet dans *Dictionnaire universel des sciences morales et diplomatiques et diplomatiques ou Bibliothèque de l'homme d'Etat et du citoyen*, Liège, Plomteux, 1778, t. V, pp. 333-354. Sur ces questions,

voir : C. BLANCKAERT (éd.), *Naissance de l'ethnologie?*, Paris, Le Cerf, 1985 ; B. Rupp-El-SNERRECH (éd.), *Histoires de l'anthropologie XVI-XIX^e siècles*, Paris, Klincksieck, 1984.

⁴⁶ Cf. R. MANDROU, *Des humanistes aux hommes de science*, Paris, Le Seuil, 1973.

⁴⁷ Le célèbre ouvrage, *L'Ancien Régime et la Révolution* (1856), soutenait, preuves à l'appui, que la Révolution Française n'avait que précipité un mouvement de fond de la société, et, par conséquent, n'avait pas fait « table rase » du passé.

⁴⁸ Le schéma chrono-généique de la discussion (pictogrammes, hiéroglyphes, idéogrammes, syllabaires et alphabets) sera fixé par Warburton, voir p. 527.

⁴⁹ On trouvera des reproductions de quelques unes d'entre elles, ici même, pp. 306 et 559. On notera l'absence des écritures méso-américaines, qui fournissent à Warburton le thème de la pictographie. Les premières listes des glyphes mayas (concerne les jours et les 18 mois) se trouvent dans le ms de l'évêque du Yucatan, Diego de Landa, *Relacion de las cosas de Yucatan* (ca. 1566), qui ne sera découvert qu'au XIX^e siècle. On sait que ces écritures sont restées opaques jusqu'à aujourd'hui (cf. M. DAVOUST « Le déchiffrement de l'écriture Maya depuis 1960 », *Histoire Epistémologie Langage* VIII-1, 1986, 179-202).

⁵⁰ On dit parfois « étymologie », dont l'emploi en ce sens tombera en désuétude seulement au XVIII^e siècle.

⁵¹ Ce sera une pratique courante du XIX^e siècle vis-à-vis des anciennes grammaires des langues non-indo-européennes, que l'on recherche et que l'on édite. Voir, par exemple, QUEIXALOS et AUROUX 1984, à propos des travaux sur la grammaire carabe du Père Breton (1667).

⁵² Cf. S. AUROUX, « Lois, Normes, Règles », *Histoire Epistémologie Langage* XIII-1, 1991, 77-107.

⁵³ Il faut se souvenir qu'un paradigme est équivalent à un ensemble de règles.

⁵⁴ J'emploie *découverte* au sens strict où l'on utilise ce mot dans les sciences de la nature. Les six cas du latin, le *casus agerthius* du basque, le double rapport de l'imparfait au passé et au présent, l'étendue d'une famille linguistique, etc., sont des découvertes scientifiques au même titre que ce que nous rencontrons dans les sciences de la nature et tout aussi importantes pour l'histoire culturelle de l'humanité. Elles ont simplement été plus précoces, et, jusqu'à une date récente, plus nombreuses.

⁵⁵ On l'expose ordinairement de la façon suivante : dans une masse linguistique de même origine, il n'y a proprement ni langue mère ni langue fille. Nous y reviendrons dans le Volume III.

⁵⁶ Bien entendu, une grammaire est un objet technique plus complexe qu'un simple manuel, et elle investit nécessairement des connaissances théoriques explicites.

⁵⁷ Voir l'analyse de CARVALHÃO BUESCU 1984a,b sur le portugais.

⁵⁸ L'opposition langue « naturelle »/langue grammatisée ne recouvre évidemment pas l'opposition entre langue normée et langue non normée : toute langue est normée, et possède des locuteurs aptes à reconnaître et pratiquer une sorte de « beau langage ». Les grammairiers ont longtemps fait la confusion (voir Sagard et Monbodo, *supra*), bien que l'on trouve souvent (par exemple, chez Lafitau) des remarques sur les pratiques soutenues dans les langues indigènes. Ce n'est qu'avec le célèbre article de L. Bloomfield (« Literature and Mleterate Speech », *American Speech*, 2, 1927, 432-439) que la question sera définitivement tranchée.

⁵⁹ Ce néologisme nous a paru plus clair que « grammaticalisation » déjà utilisé en un tout autre sens. C'est toutefois cette dernière forme qui est employée en portugais par CARVALHÃO BUESCU 1983a (« o trabalho de gramaticalização das linguas exóticas que os portugueses encontraram »).

⁶⁰ J'entends par là le fait qu'il existe des déclinaisons, des catégories temporelles, certaines parties du discours, etc.

⁶¹ Cf. J. RITTER « Chacun sa vérité : les mathématiques en Égypte et en Mésopotamie », M. SAKES, *Éléments d'Histoire des Sciences*, Paris, Bordas, 1989, pp. 39-61.

⁶² Voir BURBANCK (dir) 1986 pour une étude de la lexicographie médiévale, dont je réutilise partiellement la typologie.

⁶³ Chacun d'entre eux possède une tradition. On a même montré (NIEDERHNE 1984) que l'*Universal vocabulario en latin y en Romance* (1490) de Alfonso Fernandez de Palencia est une traduction fidèle du dictionnaire de Papias.

⁶⁴ Voir KUBBER 1991, pour le développement de ce genre dans le contexte anglo-français ; on le retrouve également pour les langues exotiques, comme, par exemple, « Le colloque de l'entrée ou arrivée en terre du Brésil », dialogue français-tupi, assorti de remarques grammaticales et lexicales que Jean de Léry joint à son *Histoire du voyage fait en la terre du Brésil* (1578).

⁶⁵ Voir p. 365, l'exemple de R. Estienne.

⁶⁶ On conçoit évidemment que ce type d'information apparaisse dans des bilingues. A. OWEN (*Le traité de Walter de Bibbesworth sur la langue française*, Paris, 1929, rééd. Genève, Slatkine, 1977) cite (p. 12) un vocabulaire franco-anglais du xiii^e siècle qui réserve une colonne pour l'orthographe du mot français, une pour sa prononciation (le même mot reproduit en respectant la valeur des lettres en anglais) et la troisième pour la traduction anglaise.

⁶⁷ Je serai assez prêt à soutenir que la grammatisation d'une langue comme le français n'a atteint qu'au xx^e siècle le niveau que l'on trouve chez Panini pour le sanskrit.

⁶⁸ Evidemment, les outils linguistiques, grammaires et dictionnaires, ne sont pas nécessaires à l'apprentissage d'une langue. Les partisans de l'immersion soutiendraient même que, non seulement ils ne sont jamais nécessaires, mais encore qu'ils ne sont jamais suffisants. Je crois que l'on peut comprendre ce que je veux dire, quelle que soit l'opinion que l'on peut avoir sur la question (je suis plutôt enclin à soutenir les partisans de l'immersion, en ce sens seulement que je crois que la pratique linguistique réelle des hommes est toujours *sous-déterminée* par la grammaire).

⁶⁹ Cela semble un argument de bon sens. Pourtant, les histoires linguistiques insistent toujours sur le multilinguisme dans l'apparition (spontanée) des traditions linguistiques. Qu'il soit une cause externe (peut-être pas la principale) peut être admis dans certains cas (Sibawayhi était persan) ; mais cela n'ôte rien à ce fait essentiel : les traditions linguistiques spontanées sont toutes originellement monolingues, elles ont pour objet une langue comme et n'ont pas pour but d'apprendre à la parler.

⁷⁰ Voir pp. 271-298 sur les relations de ces exportations à un processus d'acculturation dans la culture cible.

⁷¹ Cf. F. RÄDLE « Otrifids Brief an Luitbert », dans E.J. SCHMIDT (ed), *Kritische Bewahrung. Festschrift für Werner Schröder*, Berlin, Schmidt, 1974, 213-240.

⁷² Ce n'est certainement pas un hasard si la première définition de la grammaire que nous possédons en ancien haut-allemand se trouve dans la paraphrase des *Consolations philosophiques* de Boèce (cf. WEBER 1987 : 116). Voir Nolker der Deutsche, *Boethius' Bearbeitung der 'Categoriae' des Aristoteles*, éd. par J.C. King, Tübingen, Niemeyer, 1972 ; Nolker der Deutsche *Boethius' Bearbeitung von Aristoteles' Schrift 'De Interpretatione'*, éd. par J.C. King, Tübingen, Niemeyer, 1975.

⁷³ Avec leurs styles différents : les Anglais qui occupent la terre et la cultivent pour eux-mêmes, les Espagnols qui organisent rationnellement la main d'œuvre indigène, les Français qui courtent les bois, etc.

⁷⁴ En Chine, aux Indes, au Japon, les européens ont bien entendu, bénéficié de la science locale et de contacts prolongés avec les spécialistes indigènes.

⁷⁵ Cela n'implique pas que les occidentaux comprennent l'importance des variations culturelles dans les situations d'interlocution. On a évidemment des remarques sur les si-

lences, sur la longueur des échanges de pure politesse, etc. Mais l'exemple canonique de bilinguisme sexué, celui des habitants des Antilles françaises dont les femmes d'origines arawak ont été conquises par des hommes d'origine caribe, n'est absolument pas compris : Breton, dans sa grammaire (1667), croit décrire une seule langue qui varie selon le sexe (voir QUEIXALOS et AUROUX 1984).

⁷⁶ Voir les listes rassemblées par Antonio de Pigafetta dans sa *Relation du premier voyage autour du Monde par Magellan 1519-1522, commenté et transcrit d'après le manuscrit français* (éd. par L. Pelliland, Paris, 1956).

⁷⁷ J'emprunte cet exemple à O. JENSEN, *Langage, its Nature, Development and Origin* (1922), t.I, Paris, Payot, 1976, p. 113.

⁷⁸ Elles proviennent des tentatives d'établir une colonie à Cayenne (1644 et 1652), outre Biet cité plus loin, il s'agit de l'opuscule du Père Pelleprat, *Introduction à la langue des galibis, Sauvages de la terre ferme de l'Amérique méridionale*, Paris, Cranoisy, 1655.

⁷⁹ Ainsi, dans le chapitre consacré à l'article dans une grammaire d'une langue qui ne possède pas cette catégorie, trouvera-t-on les expressions qui permettent de traduire les emplois de l'article espagnol, français, etc.

⁸⁰ On peut supposer que ce sont les gloses interlinéaires des manuscrits médiévaux qui constituent l'ancêtre technologique de ce procédé.

⁸¹ Lorsqu'en 1722, dans son *Exposition d'une méthode raisonnée pour apprendre la langue latine*, Dumasrais tente d'appliquer la méthode à la pédagogie du latin, il utilise quatre niveaux : (i) le texte latin, (ii) une adaptation du latin qui correspond, univoquement et dans le même ordre linéaire, à (iii) une traduction mot à mot en français, et (iv) une traduction française stylistiquement soignée. L'introduction des niveaux (ii) et (iii), autant qu'à une facilité pédagogique, correspond à l'universalité substantielle sous-jacente aux langues que suppose le type de grammaire générale défendue par l'encyclopédiste. Cf. Auroux 1979, pp. 194-195, COLONABAT 1992.

⁸² *Grammaire Cantabrique basque*, Bagères-de-Bigorre, Imprimerie D. Bérot, 1900, p. 459. C'est B. ОУНАРГАВАЛ qui m'a signalé cette première édition, ainsi que l'utilisation des versions interlinéaires.

⁸³ La catégorisation de Petrus suppose une conception très abstraite des fonctions sémanctico-syntactiques, et un va-et-vient entre le cas latin et sa fonction, avec introduction des prépositions en latin, puisque les correspondances, par traduction, en ce qui concerne l'ablatif, sont les suivantes : *āneldā* (la voce), *ānestā* (de voce), *ānestā* (in voce), *ānellā* (apud vocem).

⁸⁴ Cet exemple m'a été fourni par G. CLERICO.

⁸⁵ C'est pourqu'on note chapitre V est consacré au développement de traditions nationales, sur la base de grammatisations endogènes.

⁸⁶ Le mouvement centrifuge conduit souvent les grammairiens à « bricoler » en tenant compte du seul rapport de la langue étudiée à la grammaire latine. Ainsi, F. de la Carrera (*Ave de la lengua yunga* [mochical, 1644] identifie-t-il l'égalif à un second génitif au vu du syncrétisme morphologique apparaissant parfois entre les deux formes. Cf. HONDAUGEN 1992).

⁸⁷ « On pourrait même proposer que l'*Ars Minor* devient alors une sorte de grammaire générale, une matrice dont les empreintes vernaculaires ne reproduisaient pas chaque élément de l'original mais permettait des changements assez importants pour correspondre aux besoins d'une situation bilingue » (l.c., p. 21). On trouve déjà des indications allant dans ce sens chez Holtz 1981 ; elles reposent sur des caractères intrinsèques à la tradition grammaticale gréco-latine : « Quand est née enfin ce que nous entendons par grammaire, celle-ci ressemblait beaucoup plus à une science du langage, ou, si l'on veut, à une sorte de linguistique générale, qu'à l'étude d'une langue dommée » (p. 7).

⁸⁸ Tout comme le *Discours de la Méthode* (1637) était une introduction à trois traités scientifiques particuliers.

⁸⁹ Cf. R. ROHNS, « Theory-orientation vs data-orientation, a recurrent theme in Linguistics », *Historiographia Linguistica* 1-1, 1975, 1-17 et T. SHARAHENDENDE, « On the two trends in modern linguistics and the two sources of these trends », H. PARETT (ed), *History of Linguistic Thought and Contemporary Linguistics*, Berlin/New York, W. de Gruyter, 1976, 62-84.

⁹⁰ Les notions d'idéalisation et de thématisation sont bien connues des lecteurs de Husserl, à qui je les emprunte. Pour la notion de thématisation, je me réfère, cependant, plus particulièrement à J. CAVAILLES (*Sur la logique et la théorie de la science*, Paris, PUF, 1947), quoique je la distingue du mouvement de longindinisation, ce qui n'est pas le cas chez lui, qui travaille sur les mathématiques.

⁹¹ Voir, par exemple, le *Verbrinale*, un manuel en vers latins composé en Espagne dans la deuxième moitié du XIII^e siècle (cf. PÉREZ RODRIGUEZ 1990) : il s'agit d'une liste alphabétique des verbes et de leurs accidents, assortie de règles (cf. ces trois premiers vers concernant les verbes « Deincipiuntibus ab a ante u » : « Activum dici uult AUGET, ad-, ex-sibi iungi; -Xi dabis hiis et -cum quantum reseranssociandum, /Ex hoc, ut didici, dicas augeat haberi. »).

⁹² Il faut noter que la notion de sujet qui figure quasiment depuis l'origine parmi les termes théoriques de la logique, n'a été utilisée par les grammairiens qu'au début du XII^e siècle.

⁹³ *Petit Catéchisme, traduit du français en la langue des caraïbes insulaires*, 70 p., 1664; *Dictionnaire caraïbe français, meslé de quantité de remarques historiques pour l'éclaircissement de la langue*, 480 p., 1665; *Dictionnaire français-caraïbe*, 415 p., 1666; *Grammaire caraïbe*, 136 p., 1667.

⁹⁴ On dirait aujourd'hui des catégories « cognitives ».

⁹⁵ Cf. AURoux 1979, pp. 213-230. Prenons une analogie moderne. Dans une grammaire de Montagne, on trouve deux éléments distincts. D'un côté une grammaire catégorielle (traite à l'aide du lambda-calcul); de l'autre une sémantique ensémbliste. On peut dire que chez certains auteurs, le programme de la grammaire générale reviendrait à déduire la première (qui devient une simple nomenclature) de la seconde (où les catégories cognitives remplaceraient les ensembles de Montagne).

⁹⁶ Les dieux des cosmogonies de l'Antiquité grecque, leurs rapports sexuels et les divinités qu'ils engendrent, se projettent, dans les premières cosmologies, en une combinatoire matérielle d'éléments non anthropomorphiques aux propriétés abstraites (chaud/froid, etc.). Voir les travaux de J.-P. VERNANT, en particulier, *Les origines de la pensée grecque*, Paris, PUF, 1969.

⁹⁷ Cf. LUCRÈCE, *De natura rerum*, livre 5.

⁹⁸ Cette discontinuité affecte aussi notre vision des autres cultures : lorsque nous parlons des sciences du langage indiennes, c'est toujours Panini que nous prenons pour exemple, jamais Yaska (voir Vol. I, pp. 314-315).

⁹⁹ Un graphe est comexe si, étant donné n'importe quel couple de sommets x et y du graphe, il existe une chaîne d'origine x et d'extrémité y.

¹⁰⁰ *Erkenntnis und Interesse*, Franckfurt am Main, Suhrkamp Verlag, 1968 (cf., Paris, Gallimard, 1976).

Chapitre 1

L'Antiquité tardive, les grammairiens byzantins et le haut moyen âge

Section 1

Les grammairiens byzantins

Robert H. ROBINS

Les grammairiens byzantins ont suivi, sans rupture significative, leurs prédécesseurs hellènes et athiques. Leur but était de fournir des instruments pour apprendre le grec aux non Grecs (parmi les auteurs de grammaire, nombre d'entre eux exerçaient également le métier d'enseignant) et de maintenir, au moins dans les études littéraires, les standards du grec classique contre les changements qui survenaient sous leurs yeux. Les événements politiques, cependant, n'ont pas manqué d'influencer leur travail. On sait qu'à la suite des guerres civiles et du découpage de l'Empire Romain dans la seconde moitié du III^e siècle, entre une partie grecque à l'Est et une partie latine à l'Ouest, Constantin (qui avait adopté le Christianisme comme religion d'Etat) a transféré sa capitale de Rome à Byzance. Cette cité reçut une nouvelle fondation, elle fut reconstruite et fortifiée comme une « nouvelle Rome », en 330. Le nom de Constantinople (« la ville de Constantin ») a survécu jusqu'à une date récente. La séparation définitive de l'Ouest et de l'Est eut effectivement lieu après